

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBOR 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARBOR 1243
Rédaction : HARBOR 3679
Gérant : HARBOR 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Mgr Roy et le Frère Marie-Victorin

Quelques mots sur deux récentes conférences — "Plâtre ou marbre"

Nous publions intégralement aujourd'hui, ainsi que nous l'avons fait du récent discours du R. F. Marie-Victorin, la conférence prononcée samedi soir au Cercle universitaire par Mgr Camille Roy. Les deux pièces méritent la plus large publicité; puis, il y a plaisir à rappeler aux gens, en pleine débâche de discours politiques, qu'il y a autre chose dans le monde que les débats des parlements. Certes, puisque nous vivons sous un régime où tout le monde est contraint de s'occuper de la chose publique, il ne faut point négliger les débats parlementaires — et nous nous efforçons d'en faire un exact et large compte rendu; mais il ne faut point non plus que ces débats masquent au grand public d'autres questions d'un très vif intérêt.

La publicité faite aux discours de Mgr Roy et du Frère Marie-Victorin (nous croyons que l'un et l'autre seront d'ailleurs assez prochainement mis en brochure) aidera ceux qui le veulent à s'éclairer sur quelques-unes de ces choses.

Le discours du Frère Marie-Victorin ouvrait à la réflexion, et à l'imagination, d'éblouissantes perspectives.

Pris par leur besogne quotidienne, n'ayant le temps pour la plupart, même (ce qui est trop rarement le cas) s'ils en ont la curiosité, de suivre quelques débats d'ordre proprement littéraire ou historique, les lecteurs auront devant ces perspectives, éprouvé un sursaut d'heureuse et inévitable surprise. On soupçonnait, on devinait bien, pour peu qu'on s'y arrêtât un moment, qu'il y avait de ce côté d'extraordinaires richesses à exploiter, d'abondantes et magnifiques tâches à exécuter, mais on n'avait point de cette abondance et de ces richesses une idée claire. Aux plus profanes même le Frère Marie-Victorin aura rendu le service d'élargir leurs horizons, de leur inspirer un juste respect pour ceux qui travaillent dans ces domaines inconnus.

Ce n'était point sa tâche de ce jour-là, et d'ailleurs il vaut peut-être aussi bien que ces choses soient dites par d'autres; mais si le Frère Marie-Victorin avait voulu aller plus loin, quel hommage il aurait pu rendre à ses collaborateurs dans le renouveau scientifique qui s'affirme présentement!

Il est vrai que la besogne serait pour lui assez difficile; car il ne pourrait guère mentionner son œuvre personnelle, et l'on ne peut vraiment, sans parler de lui, sans en parler avec ampleur, décrire ce renouveau.

Le Frère Marie-Victorin terminait son discours par un projet de refonte des services universitaires; Mgr Roy s'est particulièrement occupé des collèges.

Avouons-nous qu'étranger à tous les ordres d'enseignement, si nous osons comme tant d'autres caresser des rêves, nous éprouvons quelque hésitation à discuter le détail des réformes proposées?

Dans le seul domaine où nous possédons, nous ne disons pas quelque compétence, mais une certaine expérience, nous nous sommes tant de fois heurté à de braves gens, souvent très calés dans leur partie, qui nous proposaient des réformes contradictoires, irréalisables, incompatibles avec les conditions de vie actuelles du journal, qu'il nous est arrivé de faire cette modeste réflexion: peut-être, en ce qui concerne les collèges, les gens du dehors se livrent-ils trop souvent, et de la meilleure foi du monde, à des exercices de ce genre, où l'on ne tient pas assez compte des réalités...

Et, de même que les journalistes ne sont point les derniers à faire l'inventaire de leurs faiblesses, ni à dresser le tableau des progrès à réaliser, peut-être les éducateurs, abstraction faite de ceux qui, là comme ailleurs, peuvent être d'esprit routinier et prêts à se contenter de ce qui existe, peut-être les éducateurs ne sont-ils pas les derniers à étudier, à scruter une matière qui les intéresse et qui fait l'objet constant de leurs études.

Peut-être, dans ce domaine qui est proprement le leur, voient-ils aussi clair que les autres...

Mgr Roy ne fait point figure de satisfait. Il n'est complètement satisfait ni du passé, encore qu'il ne commette point l'excusable erreur d'oublier les tragiques difficultés auxquelles se heurtèrent nos vieux maîtres, ni du présent.

Il a parlé, sans gêne apparente — et pourquoi aurait-il éprouvé quelque gêne? — des maîtres et des programmes. Peut-être, par un scrupule que nous nous expliquons fort bien, mais qui ne peut lier les gens du dehors à-t-il un peu légèrement passé sur le troisième terme du problème: l'élève.

Car, quelle que soit la valeur des maîtres et des programmes, le succès de l'enseignement sera toujours, dans une forte mesure, conditionné par la qualité de l'élève, par ce qu'il apportera au collège de formation familiale, par le milieu où il vit habituellement.

Et, puisqu'on est en train de faire l'examen de conscience des maîtres, les parents pourraient peut-être profiter de l'occasion pour scruter leur propre conscience, pour se demander en quelle mesure ils collaborent avec les maîtres ou les aident, et quelle mesure surtout ils leur donnent à façonner.

Plâtre ou marbre, comme disait à peu près un vieil éducateur, cela fait une grosse différence pour la tenue finale et la résistance de votre statue...

OMER HEROUX

Portrait

Panier percé

A côté de la face grimaçante et jaundie de l'avare, nous apparaît, comme une antithèse vivante, le visage réjoui du gaspilleur mû par le plaisir du gaspillage. Autant le premier a la passion d'entasser l'argent, autant celui-ci aime à le gaspiller. Bien que ces types d'hommes n'aient apparemment aucun point de ressemblance, ils en viennent, par des méthodes différentes, à manquer, tous deux, du nécessaire: l'un parce qu'il ne veut pas desserrer les cordons de sa bourse; l'autre, parce qu'il jette son argent aux quatre vents et qu'il ne lui en reste plus pour les nécessités de chaque jour. Bien portant, peu nerveux, le gaspilleur est fin, spirituel, gai, et sa compagnie est des plus agréables; l'avare, au contraire, est maigre, sec, et sa compagnie est des plus désagréables.

où donc ai-je bien pu mettre tout cela? Voyons un peu:

Samedi: Consommation avec Ozias et Aristide \$ 2.00
Partie de poker \$10.00
Dimanche: Voyage dans le Nord pour faire du ski \$ 5.00
Lundi: Achat d'un billet de loterie \$ 1.00
Gageure perdue sur une élection \$ 2.00
Mardi: Achat d'une part de mine d'or très prometteuse \$ 5.00
Dîner, théâtre, cabaret avec ma chère Josephine \$15.00
Pension pour la semaine \$10.00
\$50.00

Que l'argent file, Seigneur! Sur ce, le gaspilleur prend de "fortes" résolutions d'économie et c'est clopin-clopatant qu'il arrive au samedi suivant. Enfin, il touche son \$50.00 mais il oublie tout à fait d'en mettre une partie à la banque; l'argent lui glisse encore entre les doigts comme l'eau coule sur les roches avant qu'on puisse l'arrêter. D'ailleurs, le quart de son salaire passe à payer les emprunts qu'il avait dû faire pour vivre jusqu'à la fin de la semaine précédente. Chaque semaine, c'est la même vieille histoire, les mêmes vieilles résolutions, les mêmes faiblesses et il s'endette de plus en plus en continuant son train de vie de millionnaire. Que ses pharmaciens, dentistes, médecins, fournisseurs ne lui demandent pas de payer leurs services, il n'a pas d'argent mais, le lendemain, il gagera, aux courses, des sommes folles et on le rencontre partout où sont les gens riches. Cependant son amabilité et sa diplomatie naturelles ne permettent pas à sa famille de lui reprocher, ad vitam, ses folies de panier percé. Comme il n'est pas très fier, il traîne quelquefois emprunter chez ses amis et ses proches l'argent qu'il n'a pas pour se procurer une partie de plaisir. Toute la ville connaît le gaspilleur et il ne sort pas de chez lui sans avoir à lever son chapeau jusqu'à soixante fois par jour pour saluer ses connaissances. Puis, peu à peu, le dépenses, semeur d'or, arrive à l'extrémité de son champ où il a jeté à pleines mains sa semence dans les sillons qu'il a tracés. Quand, voulant voir la récolte, il se retourne en arrière, il ne voit, hélas, que quelques tiges tremblantes dispersées çà et là. Et c'est toute l'œuvre que laisse après lui le gaspilleur.

JOANNE LA ROCQUE

Bloc-notes

Sur l' "Illustration Vaticane"

Après le Progrès du Saguenay, le Devoir attirait l'autre soir (21 janvier) l'attention de son public sur l'article extraordinaire signé Louis Marquet, paru dans l'Illustration Vaticane, livraison de la mi-octobre 1934, article susceptible d'être interprété de façon défavorable contre notre groupe ethnique, dans des milieux où l'on devrait être mieux informé. Un de nos lecteurs, qui a des relations à Rome, nous écrit: "Dès le milieu de novembre dernier, j'ai écrit à ce sujet à M. Marquet, correspondant à Rome de la Croix de Paris et l'un des principaux membres de la direction de l'Illustration Vaticane, édition française. Je lui ai exposé nos griefs et lui ai demandé une rectification... Mgr Fontenelle m'a répondu le 5 décembre: "Croyez bien que le partage vos regrets. Il faut à tout prix réparer. Je m'y emploierai de tout cœur". Notre correspondant croit qu'il paraîtra bientôt dans cette revue vaticane un article sur le Canada apostolique, précédé d'une "note" à M. Marquet. Il ajoute: "On doit concéder qu'à la rigueur M. Marquet a pu vouloir dire que c'est le pays, la contrée, qui a vite passé de la barbarie à la civilisation et non les habitants. Mais c'est au moins ambigu et, comme vous dites, donnant prise à des interprétations fausses". Au vrai, il est important que la revue où a paru le texte ambigu donne occasion à celui qui l'a écrit de le rectifier, de le clarifier, ou qu'elle insère un nouveau texte dont on ne pourrait pas faire état pour diminuer, égarer même la vérité quant à l'évangélisation du Canada ainsi que la colonisation du pays par des gens d'origine française dont se forme le gros de la population catholique canadienne. A lire l'article de M. Marquet, on ne voit rien de tout cela. La mise au point définitive ne viendra pas trop vite; elle est même plutôt en retard.

Après une campagne
Ceux qui ont amorcé la campagne contre les abus du trust électrique dans notre province ont lieu, jusqu'ici, d'être satisfaits du résultat de leur travail. Presque toute la presse a vu leurs protestations, pendant un temps, elle a même traité de haut les chefs du mouvement. La masse des gens ignorait qu'il y eût un groupe en train de s'employer à faire corriger un état de choses abusif, dont tout le monde souffrait. Le régime était à s'enraciner profondément, lorsque les protestataires se levèrent. Ils étaient peu nombreux, mais leur détermination, leur ténacité, le fait aussi que ce qui reste de presse libre leur ouvrit ses colonnes, tout cela finit par secouer ceux qui dormaient, à commencer par les gouvernants. Le retentissement, en

ces deux dernières années, des débats qu'il y eut à Québec, lorsque M. Lapointe parut dans un comité de la Chambre des députés pour réclamer le droit de Québec à municipaliser les services de l'électricité dans cette ville, ajouta au malaise du trust d'une part et à l'inquiétude des gouvernants, de l'autre. C'est de là que sortit la formation de la commission Lapointe-Frigon-MacDonald, dont le rapport, sur maints points, donne raison à ceux qui ont lancé la campagne contre le monopole. A l'heure présente, la masse des consommateurs accueille favorablement les conclusions du travail des commissaires, elle attend les réformes indiquées. Si le gouvernement suit de point en point l'itinéraire tracé par les trois commissaires, la situation se dénouera, le monopole aura protection, mais il devra aussi donner satisfaction aux griefs légitimes du public, représenté à la nouvelle commission de l'électricité. — à la condition expresse qu'elle ait des pouvoirs étendus, de quoi appliquer les sanctions nécessaires, et que des hommes au-dessus de tout soupçon de favoritisme, d'incompétence et de manque d'énergie la forment. Le trust n'aurait rien à gagner à une nouvelle agitation, qui ne manquerait pas d'avoir lieu si la commission, que la réplique de celle des utilités publiques dont MM. Lapointe, Frigon et MacDonald ont dit que le travail "avait été inadéquat".

Quand cela?

A. M. Marcell, député de Bonaventure, qui lui demandait, vendredi dernier, quand le gouvernement annoncerait la nomination du sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada, M. Bennett a répondu: "Dès que la Banque sera prête à commencer ses opérations". Ce qui veut dire que ce fonctionnaire canadien-français n'aura en somme aucune tâche importante, et que, d'après M. Bennett, ce sera plutôt un surnuméraire, puisque le personnel de la Banque du Canada est déjà presque tout choisi et au travail. Quelqu'un a dit que ce sera un personnage "purement décoratif". Ce sera alors une décoration de la toute dernière heure, de celles qu'on donne parce qu'on les a promises, et qu'il faut accorder. Cette sorte de décoration n'est jamais reluisante.

G. P.

A Ottawa

M. Bennett ne veut pas aller trop vite

Ses projets de réforme font attendre M. King, désireux de les analyser — Les débats académiques gardent leur place

CE QUE SERA CETTE SEMAINE

Ottawa, 28 — La Chambre des Communes vient de terminer une forte semaine de travail. Elle en entreprendra aujourd'hui une autre qui promet d'être aussi laborieuse. Les députés ont rapidement disposé du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Ils ont même fait cela à l'accélération. D'habitude ce débat se poursuit pendant deux, trois et parfois quatre semaines. Cette fois-ci, l'opposition libérale a pris le gouvernement par surprise. Commencé lundi, le débat finissait jeudi, de bonne heure dans l'après-midi. S'il n'en avait tenu qu'aux libéraux, le débat aurait même pris fin plus tôt.

M. Mackenzie King, dans son discours de lundi, avait annoncé en effet que les gens de son parti ne poursuivraient pas la discussion plus avant si le premier ministre et le chef du troisième parti, M. Woodsworth, ne faisaient pas de déclarations prêtant à la controverse. Le leader libéral avait même suggéré que les règlements de la Chambre fussent temporairement mis de côté de façon à ce que les mesures de réforme sociale du gouvernement puissent être présentées sans délai.

A cela, le premier ministre a refusé d'acquiescer, sous le prétexte que ce serait porter atteinte aux droits des députés. Les règlements de la Chambre réservent en effet à ceux-ci quelques journées de chaque semaine du début d'une session pour la présentation de leurs propres mesures, notamment de leurs résolutions. Ce sont les résolutions des députés qui, chaque année, donnent lieu à une série de débats académiques dont certains se répètent depuis on ne sait combien de temps, pour ne pas dire depuis toujours.

Il est arrivé assez souvent dans le passé que des oppositionnistes aient fait à M. Bennett le reproche de se conduire en autocrate, de ne pas être assez respectueux des droits des simples députés. Le premier ministre ne veut plus apparaître leur fournir l'occasion de formuler semblable plainte. Il a donc refusé l'invitation pourtant fort pressante de M. Mackenzie King.

Voilà comment il se fait qu'à plusieurs reprises, la semaine dernière, la Chambre des Communes a été témoin de débats académiques, notamment sur la question du drapeau, sur un projet d'étatisation de divers services médicaux, sur un projet de construction de logements salubres. Ce dernier, goulé

par le nouveau député de Toronto-Est, M. Church, ne manquait pas d'intérêt non plus que d'a-propos. Le premier ministre en a même profité pour annoncer que lui-même, au nom du gouvernement, soumettra d'ici peu un projet de ce genre. Quant aux autres débats, il n'était pas particulièrement urgent de les tenir et la Chambre eût pu s'en dispenser à ce stage-ci de la session. N'attend-elle pas les mesures réformatrices du premier ministre?

Ces fameuses mesures de réforme sociale, l'opposition libérale a grand'hâte de les connaître. Dans ses discours à la radio, M. Bennett avait insisté sur la nécessité de les présenter le plus tôt possible au parlement et de les faire adopter. Les discours du trône insistent pareillement sur cette nécessité de procéder en vitesse. En participant au débat sur l'adresse, M. Bennett avait de nouveau parlé de l'urgence d'adopter les réformes qu'il veut proposer. Vendredi, il a rabroué M. King de la hâte qu'il manifeste à vouloir connaître les réformes par le détail.

L'attitude d'expectative que M. Bennett veut adopter maintenant n'est pas de nature à lui attirer des compliments de la part des libéraux. "Par bluff, cette urgence", a dit M. Mackenzie King, vendredi, comme la Chambre allait s'ajourner après avoir passé son après-midi à débattre pour une deuxième fois la résolution d'un député colombien, M. Dickie, à propos de l'adoption d'un drapeau qui soit particulier au Canada, tout en portant l'Union Jack bien en vue.

Le leader libéral aurait voulu que la Chambre passât immédiatement à l'étude d'une résolution du premier ministre, résolution budgétaire qui précède quelques-unes des mesures de réformes, apparemment celles qui ont trait à l'établissement de diverses assurances sociales. En proposant l'adoption de sa résolution, le premier ministre aurait naturellement fourni des informations sur les mesures qu'il s'en vient. Au lieu de s'exécuter tout de suite, il a demandé l'ajournement de la Chambre, annonçant qu'il ne proposera l'adoption de sa résolution que mardi prochain. Aujourd'hui, lundi, est encore une journée réservée aux députés; M. Bennett tient absolument à ce que ceux-ci ne soient privés d'aucun de leurs droits.

L'ajournement de la Chambre à six heures, vendredi, signifiait la

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le "Star" et la "Presse" aux prises

Celle-ci prétend battre celui-là en publicité "nationale" — Le "Star" rétorque qu'il écrase la "Presse" dans la ville, où la population est française aux deux tiers et anglaise — en comptant les Juifs pour Anglais — dans la proportion de 27% seulement

Le public de langue française qui a de l'argent lit le "Devoir" — Des faits

La "Presse" et le "Star" se font la guerre à coups de lignes agat.

Dès le lendemain de l'"actualité" signée "Ugène", M. du Tremblay ouvrait le feu dans son propre journal. Sous le titre "progrès de la "Presse", il montait en épingle ses 10,954,068 lignes agat d'annonces; et il ajoutait que la "Presse" occupait le quatrième rang des journaux de l'après-midi en Amérique dans le domaine de l'"annonce nationale".

C'était le 23 janvier. Dans le "Marketing" du 26, revu qui fait autorité en la matière, le "Star" sortait le chat du sac de la "Presse".

"Les budgets de publicité des magasins à rayons sont déterminés par les résultats tangibles, disait-il, conséquemment le "lignage" (nombre de lignes) de leurs annonces doit refléter le gros du pouvoir d'achat dans le marché où ils opèrent. Par exemple, les états suivants, fondés sur les "Media Records" (les mêmes que la "Presse" a cités) et compilés par le "Montreal Star Linage Analysis Service" sont une indication claire du pouvoir d'achat respectif des groupements de population desservis par les quatre principaux journaux de Montréal. Le groupement de langue anglaise est entièrement "couvert" par le "Star".

Suit le détail des lignes de publicité pour les divers articles de commerce: chaussures, vêtements pour hommes, femmes et enfants, appareils électriques, ameublements, automobiles, cotonnades, literie, épiceries, etc., etc. Pour tous ces articles, sauf deux ou trois, le "Star", d'après les chiffres ci-haut, distance sensiblement la "Presse", qu'il se contente de désigner comme deuxième journal de Montréal (français) — deuxième journal du point de vue publicitaire, évidemment. Le total est d'ailleurs d'une éloquence décisive. Tandis que dans la "Presse" il

est de 3,921,209 lignes, il est, dans le "Star", de 5,266,906.

Le "Star" se contente de dire qu'il "couvre" entièrement l'"English-speaking group". En réalité, comme la population de langue anglaise est très sensiblement inférieure à celle de langue française (21.80% pour la population anglaise, 14.25 pour la population étrangère, et 63.90% pour la population française, d'après l'estimation du service de santé municipal de 1933), il est évident que les annonceurs considèrent qu'une grande partie de la population canadienne-française, dont le pouvoir d'achat vaut la peine d'être sollicité, lit le "Star".

Pour mesurer la situation publicitaire de la "Presse", il n'est que d'analyser les chiffres que nous venons de citer: la population à laquelle elle s'adresse représente tout près des deux tiers du total de la population de Montréal; le "Star", en joignant à la population anglaise la population juive, ne représente que 27% du total. Et cependant les grands bazars ont donné l'an dernier environ treize cent mille lignes de publicité de plus au "Star" qu'à la "Presse".

Le fait que la "Presse" dépasse le "Star" dans l'annonce dite "nationale" s'explique parce que celle-ci va à la campagne, tandis que le journal anglais n'y va pas pour la peine. Mais, encore une fois, dans la grande ville à population en très grande majorité française, si les chiffres du "Star" sont exacts — et nous ne doutons pas qu'ils le soient — la "Presse" est péniblement distancée.

La crème des acheteurs canadiens-français, ceux qui ont de l'argent, qui peuvent acheter, lisent le "Devoir". Nous en avons tous les jours la preuve par notre "service des voyages" et aussi par les volumes coûteux (exemple: dictionnaire de R. P. Lejeune) que nous avons vendus en nombre considérable à notre "service de librairie".

perle de toute une soirée. Là-dessus, M. Mackenzie King a insinué qu'aucune des mesures de réforme n'est prête. Il s'en est suivi naturellement un échange de paroles aigres-douces entre le chef de l'opposition et le premier ministre. Ce-ci, tout en affirmant que le gouvernement a fait préparer et rédiger, dès le mois de mars 1934 un projet d'assurance-chômage, a ajouté que la mesure a dû être modifiée à plusieurs reprises, qu'elle doit l'être encore. Le moindre changement apporté dans les contributions respectives du gouvernement, des patrons et des employés, dit-il, nécessite de longs calculs d'actuaire. Le projet de loi doit ensuite subir une nouvelle rédaction. Quant aux autres projets de réforme, M. Bennett n'en a pas parlé.

Il est certain toutefois que le cabinet travaille activement et même fiévreusement à leur préparation. Samedi, le conseil des ministres a siégé presque toute la journée. En même temps qu'il met la dernière main au projet d'assurance-chômage, il s'occupe, paraît-il, de modifications à la loi du crédit agricole, de façon qu'à l'avenir les cultivateurs puissent emprunter plus facilement.

Le programme d'aujourd'hui, aux Communes, comportera encore des débats académiques puisque la séance est entièrement consacrée aux mesures des députés. Au feuillet, les deux résolutions inscrites en tête de la liste sont du chef de la Cechette, M. Woodsworth, et du leader libéral.

La résolution de M. Woodsworth se lit ainsi: "La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour étudier la meilleure méthode de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon que, tout en sauvegardant les droits actuels des minorités religieuses et raciales et les prétentions légitimes des provinces à l'autonomie, le gouvernement fédéral pourrait obtenir les pouvoirs suffisants pour donner une solution efficace aux problèmes économiques urgents qui, de leur nature, ont une portée nationale, ledit comité devant ensuite faire rapport à la Chambre".

Celle de M. Mackenzie King a trait à l'abolition des titres. Elle se lit ainsi:

"La Chambre est d'avis que le premier ministre devrait s'abstenir de proposer à Sa Majesté le Roi la collation, à tout sujet de Sa Majesté résidant au Canada, de toute dignité de pairie, de tout ordre de baronnetage ou de chevalerie."

S'il est appelé à la soumettre, la chose sera assez plaisante; car le leader libéral engagerait lui-même un débat académique après avoir reproché au gouvernement d'en laisser tenir par ses députés.

Emile BENOIST

Pure imagination, dit M. Stockwell

Québec, 28 (D.N.C.) — M. Ralph Stockwell, trésorier de la province,

a qualifié de "pure imagination" la nouvelle relativement aux amendements qui seront apportés à la loi des liqueurs. Cette dépêche annonçait que le gouvernement voulait prolonger les heures de fermeture de ses débits de boisson.

On se demande ce que peuvent bien être ces amendements. Le premier ministre a déclaré la semaine dernière que le projet de loi concernait des choses délicates mais il n'a pas voulu préciser.

De son côté, le trésorier a déclaré ce matin que le projet de loi n'était pas encore rédigé.

La contribution d'Ottawa sera de \$500,000

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, a annoncé que la contribution d'Ottawa au fonds des allocations de chômage pour la province de Québec sera de \$500,000 du mois d'octobre dernier au mois de mars inclusivement. Comme les journalistes le valaient la tête, après avoir griffonné cette nouvelle, et le regardaient d'un air interrogateur, le premier ministre ajouta, catégorique: "C'est tout à fait insuffisant. C'est absolument insuffisant. A cela se limiteront les commentaires."

Carnet d'un grincheux

L'eau de l'aqueduc rappelle désormais par sa couleur Topaze le fameux personnage de Pagnol. C'est sans doute pour que la population garde souvenir de la fameuse transaction de la Montreal Water où nos petits Topaze mirent la main.

Les gens du "Board of Trade" et de la Chambre de Commerce qui réclament la mise en tutelle de la ville doivent avoir l'assurance que M. Taschereau ne fera pas d'élections cette année. Sans quoi ils perdent leur temps et leur santé.

Si les amis de M. Houde voulaient lancer un mouvement pour rendre à sa popularité son luisant, ils n'inventeraient rien de mieux que la démarche de nos grands corps publics.

Un journal a parlé de la candidature de M. Houde dans Maisonneuve lors des élections fédérales. Le député libéral du comté s'appelle Jean. Après l'élection, l'élu et le vaincu seront du même nom. L'un sera député et l'autre, gros Jean comme devant.

Vancouver demande \$200,000,000 de travaux pour sa province. On trouvera que pour une ville qui jouit de la température la plus chaude de tout le pays "elle tire un peu la couverture à soi".

Le Grincheux

Au Cercle Universitaire

"Nos disciplines classiques"

Texte de la causerie faite, samedi soir, par Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, était, samedi soir, l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire de Montréal. La haute personnalité du conférencier, l'acuité du sujet traité par celui-ci avaient attiré un bel auditoire autour des tables du Cercle.

Mgr Camille Roy fut présenté par M. Olivier Lejeune, L.C., président du Cercle Universitaire, qui souligna le rôle de premier plan tenu dans les lettres canadiennes et dans le monde universitaire par le recteur de l'Université de Montréal, secrétaire de la Conférence de l'Université de Québec. Et à voir, à entendre votre accueil si sympathique, le Recteur de Laval se félicitait vraiment d'être aujourd'hui votre hôte. Il faut qu'entre Montréal et Québec il y ait en effet plus que les sympathies que traduisent si facilement des mots, il est nécessaire qu'il y ait entre les deux villes universitaires une collaboration effective d'idées et d'actions, celle-là même que souhaitait et m'assurait pour sa part, et avec tant d'amitié, au lendemain de sa nomination le nouveau et très distingué Recteur de Montréal.

Mgr ROY

L'invitation que vous m'avez faite est plus qu'une aimable attention accordée à ma personne; j'y ai vu l'hommage délicat du Cercle Universitaire de Montréal à l'Université de Québec. Et à voir, à entendre votre accueil si sympathique, le Recteur de Laval se félicitait vraiment d'être aujourd'hui votre hôte. Il faut qu'entre Montréal et Québec il y ait en effet plus que les sympathies que traduisent si facilement des mots, il est nécessaire qu'il y ait entre les deux villes universitaires une collaboration effective d'idées et d'actions, celle-là même que souhaitait et m'assurait pour sa part, et avec tant d'amitié, au lendemain de sa nomination le nouveau et très distingué Recteur de Montréal.

Ici comme à Québec, sous l'égide et la direction de l'Université, toute une jeunesse ardente prépare sa vie. Jeunesse inquiète, d'ailleurs, que la vie même effraie parce que la crise dont nous souffrons tous la désenchant. Jeunesse que tant de déceptions qu'elle subit déjà invitent à reviser le passé, à changer le présent, à forcer les chances d'un plus rassurant avenir. De là, chez vos étudiants comme chez les nôtres, tant de problèmes qu'ils discutent, qui irritent leur impatience, et dont les données nous troublent autant qu'elles les angoissent eux-mêmes; de là ces coups de sonde que les jeunes et ceux qui ne le sont plus portent dans le terrain, qui paraît mal affermi, où régnent les traditionnelles institutions.

Tout le problème de l'esprit

Et parmi les institutions que l'on s'efforce de plus rigoureusement enquerre, dont on fait, à l'extérieur, de si fervents examens de conscience, et que l'on rend volontiers responsables de beaucoup de nos maux, il y a celles où s'est formée notre jeunesse elle-même il y a les universités, il y a les maisons d'enseignement secondaire, groupées autour des universités. De fait, ce n'est pas seulement le problème économique que l'on retourne en tous sens sur des formules souvent mal définies; ce n'est pas seulement le problème social que notre incuriosité d'esprit avait si longtemps ignoré ou négligé qui provoque aujourd'hui tant de sagesse improvisées; c'est le problème intellectuel, c'est tout le problème de l'esprit et de sa culture qui surgit des malaises et des confusions de l'heure présente.

Les universités, les collèges classiques, toutes les maisons qui prétendent préparer la jeunesse à son avenir ne peuvent assurément pas se désintéresser de toutes ces inquiétudes d'aujourd'hui. Elles doivent elles-mêmes reviser leur propre valeur et l'efficacité de leurs disciplines. Elles le font. Elles s'en

préoccupent sans se troubler, et, j'en suis sûr, à Montréal comme à Québec, dans votre circonscription universitaire comme dans la nôtre, toutes ces maisons n'ont qu'une ambition, à la fois sereine et fervente, celle de rapprocher, d'unir leurs efforts et de coopérer avec clairvoyance dans tous les progrès et tous les redressements nécessaires.

D'ailleurs, le fait que la crise qui émeut tant les esprits n'est pas québécoise, ni canadienne, mais qu'elle est internationale et mondiale, indique déjà que les éducateurs canadiens-français n'en sont pas tous la cause, et ce fait invite à un partage nécessaire et équitable des responsabilités.

Seulement la crise, même mondiale, nous est une raison de scrupule avec plus de soin nos propres institutions, celles-là surtout qui forment les esprits, qui développent leurs aptitudes, qui préparent les dirigeants de tous ordres, même de celui de l'économie, et qui dans la société créent les élites.

L'on a beaucoup parlé l'an dernier des universités, de ce qu'elles sont, de ce qu'elles doivent être. Je ne commettrai pas l'inconvenance de revenir, ici, à cette même place, sur ce sujet.

Je veux descendre d'un degré l'échelle de l'académisme, et vous inviter au palier secondaire de l'enseignement. Ce palier est large; c'est bien souvent un lieu d'aimable rendez-vous; il est aussi le lieu préféré des âpres discussions, des contradictions et des confusions de l'esprit. Nos disciplines classiques y sont volontiers le thème le plus fécond, le plus élastique des commentaires. Ces disciplines sont capables de tant de vertus et de coupables de tant de misères! Elles invitent à tant de progrès; elles peuvent être captives de tant de routines et elles sont, par ailleurs, à la base même de la culture générale des esprits, de celle-là qui est nécessaire à la vie supérieure, — économique, sociale ou intellectuelle.

— de la nation.

Voulez-vous me permettre de vous en parler et de vous dire franchement ce que pense de nos disciplines classiques un vieil éducateur?

La question n'est pas neuve

Vous dirai-je d'abord qu'on n'en a jamais été content? Et sans remonter jusqu'au déluge, ni même à 1700, je vous signale la critique qui en fut faite à Québec en 1852, le 15 janvier, dans une conférence, par Etienne Parent. (1).

A cette époque, l'économie n'était pas brillante dans notre Bas-Canada. Elle ne l'avait jamais été. Déjà en 1831, dans son journal, *Le Canadien*, (2), Etienne Parent avait dû expliquer à un pamphlétaire du Bas-Canada pourquoi, au Bas-Canada, nous étions si arriérés au point de vue économique. Cette fois il en rejeta à peu près toute la responsabilité sur les Anglais. "Reprocher au peuple du Bas-Canada d'être stationnaire, écrivait-il, c'est reprocher à un homme qu'on environne de précipice de ne pas avancer".

En 1852, alors que s'était continuée, et que semblait se perpétuer notre infériorité commerciale et industrielle, infériorité qui prenait forme d'humiliation nationale quand on se comparait aux Canadiens anglais. Etienne Parent chercha à expliquer d'autre façon cette impuissance de ses contemporains, et il reprocha à notre enseignement classique de ne pas assez se préoccuper de préparer des hommes d'affaires. Dans les collèges on enseignait trop tôt les matières purement classiques — le grec et le latin — qui, selon Etienne Parent, "font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales". Et il souhaitait que l'on reportât jusqu'à la classe de Belles-Lettres l'étude de ces matières, laissant toute la place, dans les classes précédentes, aux autres enseignements, y compris le commercial. On aurait ainsi réduit à deux années du cours de lettres l'enseignement des matières dites classiques, et l'on aurait consacré principalement à la formation commerciale, ou à une instruction plus pratique, toutes les autres années de ce cours.

En 1852, c'était donc sous la forme d'une combinaison des disciplines classiques et commerciales que se posait le problème de la réforme de l'enseignement secondaire. Etienne Parent déclarait nulle ou à peu près la formation commerciale reçue par les jeunes et il voulait la développer aux dépens de la formation classique, ou la fortifier de tout l'affaiblissement qu'il proposait de la culture gréco-latine.

(1) Conférence intitulée: De l'importance et des devoirs du commerce. 15 janvier 1852.

(2) "Le Canadien", 3 sept. 1831.

Cette solution ne fut pas agréée. Elle n'était pas la bonne. Elle ne sera jamais bonne chaque fois que l'on voudra combiner dans un même programme les deux formations classiques et commerciale.

Certes, Etienne Parent avait bien raison de souhaiter pour les jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie plus qu'une instruction primaire. C'est cette formation trop primaire de nos hommes d'affaires qui a été l'une des causes de leur influence sociale médiocre, de leurs initiatives timides, de notre infériorité économique. Trop longtemps nous avons manqué, nous manquons encore des institutions où les jeunes qui se destinent aux affaires, — commerce, finance, industrie, — et qui ne peuvent faire d'études classiques, pourraient recevoir, avant d'entrer dans les affaires, ou avant de se présenter, comme ils peuvent le faire aujourd'hui, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, une instruction, une formation secondaire. Les dirigeants du commerce, de l'industrie, de la finance, doivent constituer, eux aussi, une élite intellectuelle. L'idéal serait assurément qu'ils aient pu recevoir une formation classique complète avant de se spécialiser dans l'une ou l'autre de ces professions, ou de s'orienter vers les affaires.

Le fondateur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Anvers, un Jésuite belge, le R. P. Cleyne, rappelait lui-même au cours d'un voyage au Canada, en 1922, (2) que dans cette Ecole l'on a mis les études classiques à la base du tout enseignement commercial. On veut que les élèves qui y sont formés puissent non seulement être des employés, mais devenir des chefs, soit dans l'industrie, soit dans le commerce, et qu'ils puissent aussi, par la culture classique de leur esprit, prendre place dans l'élite intellectuelle et dirigeante de la nation.

On parle souvent de leur substitution des disciplines modernes, des études de langues vivantes et de sciences, qui ont bien, elles aussi, leurs vertus éducatives, mais de qualités différentes. Ces langues modernes, vivantes, sont instrument de progrès économique, de relations internationales; elles sont instrument de civilisation plutôt que de culture. Ces disciplines contiennent sans doute elles-mêmes un ferment d'humanisme, mais à un moindre degré, et elles spécialisent encore plus qu'elles n'humanisent.

Sans compter qu'elles ne nous donnent pas, comme font les langues grecque et latine, le sens intelligent, étymologique et syntaxique de notre propre langue. Elles ne pourraient protéger en haut lieu notre langue française contre toutes les corruptions qui menacent, au Canada, plus qu'ailleurs, de la désagréger. C'est en la replaçant par la culture gréco-latine à ses propres sources qu'on a encore la meilleure chance de la nettoyer et de la conserver propre.

Gardons donc toutes les chances de supériorité que peuvent nous donner les disciplines classiques que nous avons héritées. Comptons, pour prendre une place originale dans la vie canadienne, bien plus sur nos qualités spécifiques d'esprit que sur des moyens d'ordre matériel. Ceux-ci seront nécessaires assurément; mais ils devront s'accompagner toujours des moyens spirituels qui nous conserveront nous-mêmes.

Nos disciplines classiques sont-elles adaptées?

Au reste, ce n'est pas sur ce point de l'opportunité de maintenir nos disciplines classiques que portent les plus vives critiques que l'on fait de notre enseignement; c'est plutôt sur une adaptation suffisante de ces disciplines à certaines exigences de la vie canadienne, et sur leur valeur actuelle dans nos collèges de la province de Québec.

Sur la question de l'adaptation, il y a, il y a peut-être encore des sentiments d'opposition ou opposés chez nos éducateurs. Il y a l'opinion à peu près abandonnée, je crois, d'un cours de lettres classiques qui soit exclusif de tout programme scientifique; il y a le système de la cloison étanche entre les lettres et les sciences; et il y a un autre système, celui de la simultanéité des deux enseignements littéraire et scientifique. Un troisième existe, aussi, qui tient le milieu entre les deux autres, et qui est le bon.

Il est arrivé dans nos collèges, et cela a duré trop longtemps, que l'on a élevé entre le cours de lettres et le cours de philosophie-sciences un mur de séparation épais, antipédagogique. Les lettres d'un côté, la philosophie et les sciences de l'autre. Et les lettres tellement ramenées à leur clos, que l'on supprimait après la Rhetorique, pour les philosophes, tout commerce amouilleux avec ce qu'on appelait "la littérature". On allait jusqu'à soupçonner d'influence délétère pour les esprits la pratique de la dissertation philosophique. On croyait faire un bon philosophe avec un élève en lui faisant encaisser un bon manuel. On ne voulait pas que chez lui la forme vint affaiblir le fond. Les classes de philosophie-sciences furent à cette époque le triomphe de la mémoire sur l'intelligence.

D'autre part, les sciences étaient tellement parquées, elles aussi, dans les deux dernières années du cours d'étude, qu'il leur était interdit de venir troubler prématurément le pur humanisme des adolescents. Pas de sciences au cours de lettres. Et l'exclusivisme frappait les mathématiques elles-mêmes. Et de même qu'il n'y avait aucune épreuve qui eût coulé de l'écriture à l'examen du baccalauréat en Physique, il n'y avait non plus aucune épreuve qui eût mine austère de science au baccalauréat, en Rhetorique.

La cloison était étanche. Et ce fut une de nos longues erreurs.

Des hommes d'abord

On oublie d'abord que même chez nous, au Canada, et avec les Canadiens français, il faut faire des hommes au sens le plus complet, le plus profond du mot, des hommes qui aient la plus grande valeur possible d'humanité, et que l'homme, quand on lui veut faire donner toute sa valeur humaine, ne peut être isolé ni du capital intellectuel qu'il tient des générations antérieures de sa race, ni des disciplines appropriées qui ont permis à cette race d'accumuler ce capital; il ne doit être isolé ni de ses hérités spirituelles, ni des atavismes d'esprit qui ont enrichi sa nature. Ces disciplines, ces atavismes, ces hérités sont des éléments essentiels de culture discernés, fixés par les siècles, aux époques, surtout où une race prenait la meilleure conscience de ses aptitudes, et il serait téméraire, fatal d'y renoncer ou de les briser.

Or, ce qui a discipliné l'âme française, ce qui lui a donné en Europe sa supériorité classique, cette supériorité qui se définit par des qualités incomparables de son génie et de sa formation, c'est son humanisme; ce qui l'enracine au sol d'où surgissent ses vertus caractéristiques, c'est la culture gréco-latine qu'on lui a donnée.

C'est donc par cette culture que l'on peut rejoindre encore les sources mêmes de la vie puissante de l'esprit français. C'est par elle aussi que l'on peut créer dans nos âmes à nous, Canadiens d'origine française, le climat, le paysage spirituel au milieu desquels peuvent encore fleurir toutes les qualités de cet esprit.

Il y a donc, pour notre âme à nous, comme une nécessité subjective qui la fait postuler les disciplines anciennes. Et d'autre part, il y a l'efficacité objective de ces mêmes disciplines qui nous invite comme elle invite d'autres peuples à les maintenir dans nos programmes classiques.

On parle souvent de leur substitution des disciplines modernes, des études de langues vivantes et de sciences, qui ont bien, elles aussi, leurs vertus éducatives, mais de qualités différentes. Ces langues modernes, vivantes, sont instrument de progrès économique, de relations internationales; elles sont instrument de civilisation plutôt que de culture. Ces disciplines contiennent sans doute elles-mêmes un ferment d'humanisme, mais à un moindre degré, et elles spécialisent encore plus qu'elles n'humanisent.

Sans compter qu'elles ne nous donnent pas, comme font les langues grecque et latine, le sens intelligent, étymologique et syntaxique de notre propre langue. Elles ne pourraient protéger en haut lieu notre langue française contre toutes les corruptions qui menacent, au Canada, plus qu'ailleurs, de la désagréger. C'est en la replaçant par la culture gréco-latine à ses propres sources qu'on a encore la meilleure chance de la nettoyer et de la conserver propre.

Gardons donc toutes les chances de supériorité que peuvent nous donner les disciplines classiques que nous avons héritées. Comptons, pour prendre une place originale dans la vie canadienne, bien plus sur nos qualités spécifiques d'esprit que sur des moyens d'ordre matériel. Ceux-ci seront nécessaires assurément; mais ils devront s'accompagner toujours des moyens spirituels qui nous conserveront nous-mêmes.

ments essentiels de culture discernés, fixés par les siècles, aux époques, surtout où une race prenait la meilleure conscience de ses aptitudes, et il serait téméraire, fatal d'y renoncer ou de les briser.

Or, ce qui a discipliné l'âme française, ce qui lui a donné en Europe sa supériorité classique, cette supériorité qui se définit par des qualités incomparables de son génie et de sa formation, c'est son humanisme; ce qui l'enracine au sol d'où surgissent ses vertus caractéristiques, c'est la culture gréco-latine qu'on lui a donnée.

C'est donc par cette culture que l'on peut rejoindre encore les sources mêmes de la vie puissante de l'esprit français. C'est par elle aussi que l'on peut créer dans nos âmes à nous, Canadiens d'origine française, le climat, le paysage spirituel au milieu desquels peuvent encore fleurir toutes les qualités de cet esprit.

Il y a donc, pour notre âme à nous, comme une nécessité subjective qui la fait postuler les disciplines anciennes. Et d'autre part, il y a l'efficacité objective de ces mêmes disciplines qui nous invite comme elle invite d'autres peuples à les maintenir dans nos programmes classiques.

On parle souvent de leur substitution des disciplines modernes, des études de langues vivantes et de sciences, qui ont bien, elles aussi, leurs vertus éducatives, mais de qualités différentes. Ces langues modernes, vivantes, sont instrument de progrès économique, de relations internationales; elles sont instrument de civilisation plutôt que de culture. Ces disciplines contiennent sans doute elles-mêmes un ferment d'humanisme, mais à un moindre degré, et elles spécialisent encore plus qu'elles n'humanisent.

Sans compter qu'elles ne nous donnent pas, comme font les langues grecque et latine, le sens intelligent, étymologique et syntaxique de notre propre langue. Elles ne pourraient protéger en haut lieu notre langue française contre toutes les corruptions qui menacent, au Canada, plus qu'ailleurs, de la désagréger. C'est en la replaçant par la culture gréco-latine à ses propres sources qu'on a encore la meilleure chance de la nettoyer et de la conserver propre.

Gardons donc toutes les chances de supériorité que peuvent nous donner les disciplines classiques que nous avons héritées. Comptons, pour prendre une place originale dans la vie canadienne, bien plus sur nos qualités spécifiques d'esprit que sur des moyens d'ordre matériel. Ceux-ci seront nécessaires assurément; mais ils devront s'accompagner toujours des moyens spirituels qui nous conserveront nous-mêmes.

Nos disciplines classiques sont-elles adaptées?

Au reste, ce n'est pas sur ce point de l'opportunité de maintenir nos disciplines classiques que portent les plus vives critiques que l'on fait de notre enseignement; c'est plutôt sur une adaptation suffisante de ces disciplines à certaines exigences de la vie canadienne, et sur leur valeur actuelle dans nos collèges de la province de Québec.

Sur la question de l'adaptation, il y a, il y a peut-être encore des sentiments d'opposition ou opposés chez nos éducateurs. Il y a l'opinion à peu près abandonnée, je crois, d'un cours de lettres classiques qui soit exclusif de tout programme scientifique; il y a le système de la cloison étanche entre les lettres et les sciences; et il y a un autre système, celui de la simultanéité des deux enseignements littéraire et scientifique. Un troisième existe, aussi, qui tient le milieu entre les deux autres, et qui est le bon.

Il est arrivé dans nos collèges, et cela a duré trop longtemps, que l'on a élevé entre le cours de lettres et le cours de philosophie-sciences un mur de séparation épais, antipédagogique. Les lettres d'un côté, la philosophie et les sciences de l'autre. Et les lettres tellement ramenées à leur clos, que l'on supprimait après la Rhetorique, pour les philosophes, tout commerce amouilleux avec ce qu'on appelait "la littérature". On allait jusqu'à soupçonner d'influence délétère pour les esprits la pratique de la dissertation philosophique. On croyait faire un bon philosophe avec un élève en lui faisant encaisser un bon manuel. On ne voulait pas que chez lui la forme vint affaiblir le fond. Les classes de philosophie-sciences furent à cette époque le triomphe de la mémoire sur l'intelligence.

D'autre part, les sciences étaient tellement parquées, elles aussi, dans les deux dernières années du cours d'étude, qu'il leur était interdit de venir troubler prématurément le pur humanisme des adolescents. Pas de sciences au cours de lettres. Et l'exclusivisme frappait les mathématiques elles-mêmes. Et de même qu'il n'y avait aucune épreuve qui eût coulé de l'écriture à l'examen du baccalauréat en Physique, il n'y avait non plus aucune épreuve qui eût mine austère de science au baccalauréat, en Rhetorique.

La cloison était étanche. Et ce fut une de nos longues erreurs.

Des hommes d'abord

On oublie d'abord que même chez nous, au Canada, et avec les Canadiens français, il faut faire des hommes au sens le plus complet, le plus profond du mot, des hommes qui aient la plus grande valeur possible d'humanité, et que l'homme, quand on lui veut faire donner toute sa valeur humaine, ne peut être isolé ni du capital intellectuel qu'il tient des générations antérieures de sa race, ni des disciplines appropriées qui ont permis à cette race d'accumuler ce capital; il ne doit être isolé ni de ses hérités spirituelles, ni des atavismes d'esprit qui ont enrichi sa nature. Ces disciplines, ces atavismes, ces hérités sont des éléments essentiels de culture discernés, fixés par les siècles, aux époques, surtout où une race prenait la meilleure conscience de ses aptitudes, et il serait téméraire, fatal d'y renoncer ou de les briser.

Or, ce qui a discipliné l'âme française, ce qui lui a donné en Europe sa supériorité classique, cette supériorité qui se définit par des qualités incomparables de son génie et de sa formation, c'est son humanisme; ce qui l'enracine au sol d'où surgissent ses vertus caractéristiques, c'est la culture gréco-latine qu'on lui a donnée.

C'est donc par cette culture que l'on peut rejoindre encore les sources mêmes de la vie puissante de l'esprit français. C'est par elle aussi que l'on peut créer dans nos âmes à nous, Canadiens d'origine française, le climat, le paysage spirituel au milieu desquels peuvent encore fleurir toutes les qualités de cet esprit.

Il y a donc, pour notre âme à nous, comme une nécessité subjective qui la fait postuler les disciplines anciennes. Et d'autre part, il y a l'efficacité objective de ces mêmes disciplines qui nous invite comme elle invite d'autres peuples à les maintenir dans nos programmes classiques.

On parle souvent de leur substitution des disciplines modernes, des études de langues vivantes et de sciences, qui ont bien, elles aussi, leurs vertus éducatives, mais de qualités différentes. Ces langues modernes, vivantes, sont instrument de progrès économique, de relations internationales; elles sont instrument de civilisation plutôt que de culture. Ces disciplines contiennent sans doute elles-mêmes un ferment d'humanisme, mais à un moindre degré, et elles spécialisent encore plus qu'elles n'humanisent.

Sans compter qu'elles ne nous donnent pas, comme font les langues grecque et latine, le sens intelligent, étymologique et syntaxique de notre propre langue. Elles ne pourraient protéger en haut lieu notre langue française contre toutes les corruptions qui menacent, au Canada, plus qu'ailleurs, de la désagréger. C'est en la replaçant par la culture gréco-latine à ses propres sources qu'on a encore la meilleure chance de la nettoyer et de la conserver propre.

Gardons donc toutes les chances de supériorité que peuvent nous donner les disciplines classiques que nous avons héritées. Comptons, pour prendre une place originale dans la vie canadienne, bien plus sur nos qualités spécifiques d'esprit que sur des moyens d'ordre matériel. Ceux-ci seront nécessaires assurément; mais ils devront s'accompagner toujours des moyens spirituels qui nous conserveront nous-mêmes.

tenace comme toutes les routines pédagogiques.

Je dois à la vérité de déclarer que ces cloisons étanches ne se dressaient pas avec la même rigidité dans toutes nos maisons d'enseignement classique. C'est ainsi que l'enseignement des mathématiques, proscrit au cours de lettres dans certaines maisons, y occupait dans d'autres maisons une place variable et parfois fort honorable. Et c'est ainsi encore que la dissertation philosophique, peu ou point pratiquée dans certains collèges, y jouissait ailleurs d'une tolérance, relativement libérale. D'ailleurs, l'absence de sanction, soit au premier examen du baccalauréat, en Rhetorique, pour les mathématiques, soit au deuxième examen, en Physique, pour la dissertation enlevait à ces exercices, au regard des autres, une large part de leur importance, et dans la pratique une part aussi large de leur efficacité.

L'erreur de la cloison étanche

Sommes-nous revenus de l'erreur de la cloison étanche? Oui. En sommes-nous assez revenus, et surtout, et dans toutes les maisons? Je ne saurais, évidemment, l'affirmer. Nous venons d'établir, dans la circonscription de Québec, pour le baccalauréat, au cours de lettres, la sanction d'un premier examen de mathématiques en Versification ou Troisième, et celle d'un second en Rhetorique. Et il reste, en plus évidemment, l'examen final de Physique sur des Mathématiques plus avancées. Nous sanctionnons aussi, par une épreuve spéciale, à l'examen du baccalauréat, en Physique, la dissertation de philosophie. J'estime que tout cela est un grand pas de fait dans la voie du progrès. Pour ce qui est des mathématiques, ce nouveau règlement va nous permettre de faire sortir cet enseignement de l'enfer intellectuel où nous l'avons trop longtemps contenu. Pour ce qui est de la dissertation philosophique, la sanction qu'on lui donne fera mieux comprendre aux élèves qu'ils ne doivent pas seulement apprendre par cœur une doctrine, mais qu'ils doivent être capables de manier les idées philosophiques, de les utiliser pour un problème donné, de les coordonner dans une forme, et avec un style, qui, loin d'affaiblir le fond, en double la valeur; elle va les convaincre aussi qu'ils ne savent pas assez écrire en français, même à la fin de leurs études classiques.

C'était, assurément, infliger un grand dommage aux facultés littéraires de l'enfant, sous le prétexte que ce sont les premières qui jouent dans la formation proprement classique, que de les isoler des autres aptitudes de l'esprit, comme, par exemple, le sens de l'observation que développe l'étude de la nature, et de les priver du concours que pouvaient leur apporter les facultés ou aptitudes d'ordre scientifique. C'est notre formation trop exclusivement littéraire et mnémonique, qui a développé chez nous, chez les perpétuels rhétoriciens que nous avons été, un verbalisme creux où s'est trop longtemps complu notre éléquence ou notre pensée. Le philosophe lui-même, qui n'a pas appris à manier les idées philosophiques, se satisfait des lieux communs oratoires; et l'humaniste qu'aucune discipline scientifique n'a bridé, qui n'a pas appris à regarder autour de lui, pas même les fleurs, les plantes et les oiseaux, continue à n'apercevoir que ceux

qu'il y a dans les livres, à n'écrire que d'après des souvenirs de lecture, ou à évoluer dans l'irréel de son imagination littéraire.

De cette erreur nous revenons; et il est plus que temps. La cloison étanche est brisée. Mais devons-nous tellement l'abattre que l'on donne aux jeunes élèves un enseignement qui soit réellement simultané des lettres et des sciences? ou d'autres termes les deux programmes de lettres et de sciences doivent-ils aller de front, comme cela se fait pratiquement dans les collèges canadiens-anglais et américains? Faut-il au cours de lettres, autant d'attention à la Physique et à la Chimie qu'à Homère et Démosthènes,

Virgile et Cicéron? On n'ignore pas que les disciplines américaines ou anglaises vont assez souvent jusqu'à donner au programme scientifique prédominance sur le programme littéraire. La culture gréco-latine y cède la primauté à la culture scientifique.

Nulla part, je pense, dans nos collèges classiques de la province de Québec, on ne songe à établir l'enseignement simultané des lettres et des sciences. Nous consentons maintenant à laisser pénétrer au cours de lettres des mathématiques, de la biologie, des leçons de choses en physique et en chimie; nous ne

(Suite à la dernière page)

KALMINE

EST LE PLUS INOFFENSIF DE TOUS LES MÉDICAMENTS ANTIDOULEUR

C'est ce qui le différencie nettement de beaucoup de Produits similaires qui souvent ne sont pas sans inconvénient pour le rein.

LES LABORATOIRES P. METADIER — TOURS, FRANCE
Se vend dans toutes les pharmacies, la boîte de 1, 4 et 6 cachets.
Soleil concessionnaire au Canada : J.-ALFRED OUMET, 84 est, rue St-Paul, Montréal

QUINCAILLERIE DURAND

Limitée

Serrurerie décorative
Quincaillerie de bâtimentCoutellerie — Outils — Couleurs et vernis — Articles de jardinage
804 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. MARquette 2484

SALON D'AUTOS

du 26 JAN. au 2 FEV.

10 A.M. à 11 P.M. SAUF LE DIMANCHE

EDIFICE SUN LIFE - MONTREAL
Pageant de l'Auto Moderne

Une époque nouvelle est survenue dans la construction d'automobiles... plus de beauté, plus de confort et plus d'économie. Les modèles de 1935 offrent une réelle sensation en fait de superbe carrosserie. Voyez les étalages avec démonstrateurs en marche; Les accessoires et les véhicules commerciaux.

ADMISSION:

Avant 6 p.m., 25c. Après 6 p.m., 50c.

ADELSTAN LEVESQUE, Directeur-Gérant



COOPERATION

Ce qu'elle a fait pour les assurés de la Great-West Life Assurance Company et le public en général

Pour les Assurés

\$126,168,289 payés aux bénéficiaires et aux assurés depuis la fondation de la Compagnie.

\$138,245,129 d'actif, constituant, avec les revenus futurs de la Compagnie, le fonds qui servira à payer toutes les polices encore à échoir.

\$570,439,554 en polices d'assurance et en contrats de rente en vigueur, garantissant protection et revenu à des milliers de foyers.

Ces chiffres illustrent les idées de COOPERATION et de FIDELICOMMISSARIAT opérant dans l'intérêt des assurés et de leurs familles.

"1934" fut une année prospère pour la Great-West et ses assurés. Assurances en cours, nouvelles assurances, actif, réserves de polices, excédent, tout est en augmentation.

Pour le Public

QUARANTE-ET-UN MILLIONS placés en titres de gouvernements, en obligations des municipalités, des organisations publiques et religieuses. (Construction d'écoles, de collèges, d'églises, de lignes téléphoniques, d'édifices publics, d'hôpitaux, de chemins de fer, de grandes routes; fonds de secours de chômage et pour autres nécessités de la civilisation moderne.)

DIX MILLIONS placés en obligations industrielles et en obligations des entreprises d'utilité publique. (Construction d'usines, développement d'énergie hydro-électrique, augmentation des facilités de transport, fabrication des nécessités et commodités de la vie.)

DIX-SEPT MILLIONS placés sur hypothèques rurales. (Constructions de bâtiments de fermes, achat et défrichement de nouvelles terres, fourniture de semences et de matériel agricole.)

VINGT-CINQ MILLIONS placés sur autres hypothèques. (Constructions de maisons d'habitation, de magasins, de bureaux, d'entrepôts, etc.)

Chiffres importants de 1934

Assurances en cours (y compris les rentes)	\$570,439,554
Nouvelles assurances émises (y compris les rentes)	70,751,300
Nouveau total	27,042,910
Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires	18,633,937
Actif	138,245,129
Réserves mathématiques et autres engagements	132,005,926
Réserve pour éventualités — Excédent et Capital	6,239,203

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL — WINNIPEG, CANADA

Gérants de succursales:

C. F. HOHLSTEIN,

succ. de la cité de Montréal

succ. de la campagne montrealaise

C. A. BUTLER, surintendant des agences de l'est

Immeuble Drummond, Montréal.

Bilan détaillé envoyé sur demande.

Avis de décès

CARIGNAN — A Montréal, le 25 janvier 1935, décédé à 37 ans, 11 mois, d'Edouard Carignan, époux d'Yvonne Bousquet. Funérailles le mardi 29 courant. Le convoi funéraire partira du No 5032 rue Ste-Catherine est à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Clement de Vierville où le service sera célébré à 9 heures 30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

CLEMENT — A Montréal, le 24, à 78 ans, Charles Clement, époux de feu Rose Poirard.

CORRIVEAU — A Montréal, le 25, à 68 ans, Mme Thomas Corriveau, née Pélissier.

DOWNS — A Ste-Marthe, le 24, à 68 ans, William Downs, époux d'Odette Jonhette.

DUBÉ — A Montréal, le 25, à 39 ans, Charles-Régis Dubé, époux d'Alexina Maher.

LEVERT — A Verdun, le 25, à 79 ans, Anthonie Levert, époux de feu Marilva Perrier.

MARTIN — A Montréal, le 25, à 21 ans, Mme Rosalie Martin, née Odette Noël.

RENAUD-CACHUONE — A Montréal, le 24, à 35 ans, Diane Renaud, épouse d'Adolphe Cachuone.

THOUIN — A Montréal, le 25, à 76 ans, Jean Thounin, veuf de Cardella Callé.

VALLÉE — A Ste-Juste, le 25, à 23 ans, Gabriel Vallée, fils d'Odile Vallée et d'Alexandra Lauzon.

NOS SERVICES

DIRECTION DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
AMBULANCES PRIVÉES

Tél.: PLateau 7-9-11

La Société Coopérative de Frais Funéraires

— CALENDRIER —

Demain: MARDI, 29 janvier 1935
Saint-François des Sales, E. D. dbi.
Lever du soleil, 7 h. 27.
Coucher du soleil, 5 h.
Lever de la lune, 2 h. 44.
Nouvel lune, le 3, à 5 h. 28, du matin.
Premier quart, le 11, à 4 h. 10, du soir.
Pleine lune, le 19, à 10 h. 50, du matin.
Dernier quart, le 27, à 3 h. 5, du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

ASSEZ BEAU, FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 6.
Minimum 2.
Même date l'an dernier 20.
Minimum aujourd'hui 13 sous zéro.
Même date l'an dernier 15.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.48. 11 h. a.m.
30.47. Midi: 30.45.
Chiffres fournis par la station L.-R. de
Messé, 1610, St-Denis, Montréal.

M. Taschereau et les loteries

Le procureur général se dit découragé de ce qui se fait à Montréal — Son devoir est de faire saisir les billets — La lettre pastorale du cardinal Villeneuve

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, a fait écho à la lettre du cardinal Villeneuve, lue dans les églises du diocèse de Québec hier et interdisant toute loterie au profit d'œuvres paroissiales ou autres.

Je suis découragé, a dit M. Taschereau, de voir ce qui se fait à Montréal. Les loteries poussent comme des champignons et après quelques mois on n'en entend plus parler. De tous les coins des États-Unis, même de la Californie, m'arrivent des lettres me demandant ce qu'il faut penser de telle et telle loterie.

Puis, avec plus de solennité dans le ton encore, le premier ministre ajoute:

— Mon devoir de procureur général est de faire saisir les billets. La loi est formelle. Je n'ai pas à discuter les intentions des organisateurs des loteries ni les motifs des loteries. Je ne veux pas non plus discuter la loi. Je ne veux

pas dire que la loi est sage ou qu'elle ne l'est pas. Si Ottawa avait voulu amender le code criminel l'an dernier, selon notre proposition, et donner suite à notre projet de loi nationale, semblable à celle de la France, au profit des institutions d'enseignement et de charité, c'eût été une excellente chose à notre point de vue; une loterie nationale canadienne nous aurait débarrassés de toutes ces petites loteries qui naissent ici et là; nous aurions été dans la légalité, mais Ottawa n'a pas voulu. Il faut attendre la situation telle qu'elle est. Il est sûr que certaines loteries d'origine canadienne sont en train de créer une mauvaise réputation à la province de Québec aux États-Unis, par le temps qui court.

Et le premier ministre termine cette déclaration en demandant aux institutions de collaborer avec lui à faire disparaître les loteries illégales.

L'Allemagne se réarme vigoureusement.

M. Louis Lochner, correspondant de l'"Associated Press" à Berlin, cable ce matin une dépêche dont voici quelques phrases: **Tout le monde sait que l'Allemagne se réarme vigoureusement, mais il est impossible d'obtenir des autorités qu'elles reconnaissent ce fait évident — comme il est impossible d'amener un ultra-nazi à reconnaître qu'Hitler n'est pas infailible.**

La plupart des correspondants étrangers demeurant en Allemagne ont pour principe qu'ils ne sont pas dans ce pays pour espionner. Le cercle des relations s'élargissant dans la mesure du séjour, les correspondants qui sont dans ce pays depuis plus de dix ans entendent sans le faire exprès toutes sortes de choses qui suscitent dans nos esprits une image de préparatifs de guerre. Faute de chiffres autorisés, cette image est probablement beaucoup plus sombre que la réalité.

Pour les œuvres de charité

Quelques personnes, parmi lesquelles le sénateur Charles Beaubien, ont rendu visite au premier ministre de la province, M. Taschereau, ce matin. Ils représentaient un comité conjoint des œuvres de charité canadiennes-françaises et anglaises. Le congrès de ce comité se tiendra du 9 au 15 février prochain et réunira plusieurs milliers de personnes.

Interrogé, pour savoir si ces gens voulaient un discours de sa part ou une souscription de la part de la province, M. Taschereau a répondu, en souriant: — Je crois que l'argent les intéresse plus que les discours.

Le 14 février

Genève, 28 (S.P.A.) — Les grandes puissances se sont entendues aujourd'hui pour fixer au 14 février la reprise du problème du désarmement. Le comité du désarmement commencera par étudier le plan des États-Unis, pour régler la fabrication et le commerce du matériel de guerre.

Accord entre Chinois et Japonais

Genève, 28 (S.P.A.) — Dans le monde des autorités japonaises on dit aujourd'hui que les Japonais et les Chinois sont sur le point d'établir un accord pour coopérer à la mise en valeur de la Chine. Cet accord sera gros de conséquences.

Le R. P. Alphonse Daignault, S.J.

Le R. P. Alphonse Daignault, S.J., célèbre aujourd'hui son 65^e anniversaire de vie religieuse. A cette occasion, il y a eu ce matin une messe au Gesù à laquelle assistaient les parents, les amis et quelques élèves. Le Père Daignault est âgé de 85 ans. Il entra au noviciat des Jésuites à Rome, le 28 janvier 1870, après avoir combattu comme zouave pontifical.

La maladie du sénateur Hatfield

Yarmouth, (Nouvelle-Ecosse), 28 (S.P.C.) — On a cessé d'espérer que le sénateur Hatfield se remette de la maladie qui le mine.

Bulletin météorologique

Toronto, 28 (S.P.C.) — Il fait beaucoup moins froid dans l'ouest et la température est en hausse en Ontario. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain: hussins de l'ouest et du haut Saint-Laurent: vent de l'ouest et du nord, assez beau, abaissement de la température; bassin du bas Saint-Laurent: vent du sud-ouest, neige, puis abaissement de la température; nord-ouest et lac Saint-Jean: assez beau, plus froid; golfe, rive nord et baie de Chaleur: fort vent, moins froid, probablement de la neige.

Explosion dans Villeray

Un couvercle de chambre de la Bell Téléphone saute, au coin des rues Villeray et Berri

Le quartier Villeray a été ébranlé ce matin à six heures par une violente détonation. C'était le couvercle d'une chambre de la Bell Téléphone qui sautait, au coin des rues Villeray et Berri. A quelque mille pieds de là, la commotion était si forte que l'on aurait dit qu'une explosion s'était produite chez le voisin. La police s'est rendue sur les lieux et a replacé le couvercle; il a sauté de nouveau quelques minutes plus tard et alors on a laissé la chambre ouverte et un policier a été placé auprès. Il a fallu une force considérable pour soulever le pesant couvercle et briser la couche de glace qui le recouvrait.

Nous sommes enquis auprès de la compagnie du Téléphone de la cause de cet accident, et on nous a répondu qu'on n'avait encore rien découvert; il est probable, nous a-t-on dit, qu'il y a près de là une fuite de gaz, et que c'est du gaz qui s'est introduit dans la chambre et a provoqué l'explosion.

Les pactes de Locarno et les dominions

Londres, 28 (S.P.C.-Havas) — Dans un discours prononcé il y a quelques heures, sir Edward Grigg, député conservateur, ex-gouverneur du Kenya, a exprimé l'opinion qu'il faudrait réviser les pactes de Locarno de manière à en étendre les obligations aux dominions.

Le fait, a-t-il expliqué, que les dominions n'ont pas souscrit constitué la grande faiblesse de ces pactes, car les dominions pourraient se dissocier de toute action que la Grande-Bretagne estimerait devoir entreprendre au titre de signataire. Il y a, a-t-il continué, deux autres sources de faiblesse: le doute planant sur l'efficacité des ressources militaires que la Grande-Bretagne mettrait en œuvre contre une puissance qui enfreindrait les pactes et l'incertitude qui enveloppe le fonctionnement du mécanisme au moyen duquel on déterminerait l'agresseur.

Pour poursuivre une politique efficace de paix, de désarmement et d'adhésion à la Société des Nations, il est indispensable de prendre des mesures qui nous protègent contre l'agression tant dans nos îles qu'outre-mer. Des pactes régionaux de cette nature sont, et de beaucoup, le moyen le moins hasardeux de protéger le monde contre la guerre.

Nous avons intérêt à les faire observer tant en Europe occidentale que en Extrême-Orient. Mais il faut les rédiger au nom de l'Empire tout entier. Je ne vois aucun obstacle insurmontable à cela, pourvu que les parlements de l'Empire gardent la faculté de décider s'ils doivent ou non intervenir dans tel ou tel cas et que l'étendue des obligations de chaque signataire soit nettement indiquée.

M. Houde invité à Calgary

M. le maire Houde a reçu ce matin le télégramme suivant, envoyé hier de Calgary: "Félicitations pour votre attitude courageuse. Pourriez-vous assister à notre grand congrès des maires qui commence demain à Calgary? Si vous venez par avion vous nous aiderez beaucoup."

Signé: Davidson, maire de Calgary; Clarke, maire d'Edmonton; McGeer, maire de Vancouver.

A midi, M. Houde ne savait pas encore s'il pourrait accepter cette invitation.

Equipes de hockey politiques

M. Paul Gouin, parlant à Sainte-Agathe, compare ainsi le jeu de nos partis politiques — Les discours à l'assemblée de l'Action libérale nationale, hier

Sainte-Agathe, 28 — Hier, à 3 h. 30 p.m., plusieurs centaines de citoyens de Sainte-Agathe et des environs s'étaient réunis dans la salle de l'hôtel de ville pour entendre le chef de l'Action libérale nationale. L'assemblée était présidée par M. Joseph Boivin, citoyen éminent de Sainte-Agathe, et M. Adélard Lebeau, de Saint-Jérôme, vice-président de l'Association libérale du comté de Terrebonne.

Parmi les personnes sur l'estrade, on remarquait M. le docteur Luciger Labelle, de Saint-Jérôme, et M. A. Dauphin de Nantel.

M. Roger Quimet, secrétaire-conjoint de l'Action libérale nationale, ouvrit l'assemblée en faisant un appel vigoureux à la jeunesse afin qu'elle se joigne au mouvement.

M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, compare nos partis politiques à des équipes de hockey qui se livrent actuellement une lutte acharnée sur la "patinoire" de notre politique provinciale. Il parle particulièrement des réformes agraires préconisées par l'Action libérale nationale, en insistant sur l'importante question du crédit agricole et sur la décentralisation de notre population par la colonisation et le développement de la petite industrie. M. Gouin dit quelques mots des autres réformes de son programme pour terminer en donnant quelques précisions sur la création d'un conseil économique. Le discours du chef de l'Action libérale nationale fut attentivement écouté par l'assistance.

Ensuite, M. Eugène Léveillé, notaire de Saint-Jérôme, secrétaire de l'Association libérale du comté de Terrebonne, prit la parole et montra que le mouvement s'implantait dans les circonstances. Il a félicité M. Gouin de vouloir répéter l'œuvre de son grand-père, feu Honoré Mercier.

M. Calixte Cormier, avocat de Montréal, exposa brièvement les réformes financières et montra que l'administration Taschereau a quadruplé les taxes depuis quinze ans, doublé les dépenses et presque triplé la dette.

M. J.-G. Bélanger, opticien de Montréal, termina la série des discours en parlant des mesures ouvrières, qui s'imposent dans cette province.

L'assemblée, très sympathique à tous les orateurs, sut leur manifester son approbation, non équivoque, à maintes reprises.

Le tramway par les temps froids

Il y a quelques jours, M. Savignac, président de l'exécutif, avait demandé à M. Victor Cusson, président de la Commission des tramways, que pendant les jours de grand froid que nous traversons, la compagnie augmente le nombre des tramways. Il a ce matin reçu une lettre de M. Cusson, où ce dernier annonce qu'il a soumis cette demande aux autorités de la compagnie et qu'elles l'ont bien accueillie. "Les officiers de la compagnie des tramways, dit M. Cusson, sont tout à fait favorables à votre idée et me disent que, dans le passé, ils se sont efforcés de la faire et, qu'à l'avenir, il y aura plus de tramways quand la température est bien inclemente."

Les vérificateurs de la Banque du Canada

Ottawa, 28 (S.P.C.) — Le ministre des finances, M. E. N. Rhodes, annonce que les vérificateurs de la Banque du Canada seront M. J. A. LaRue, de Montréal, et M. G. T. Clarkson, de Toronto.

Le bill des taxes de Montréal

Le comité des bills privés n'en entreprendra pas la discussion avant une huitaine, dit M. Taschereau

Le comité des bills privés de Québec ne s'attaquera pas au bill des taxes de Montréal avant une huitaine, selon ce qu'a laissé entendre le premier ministre ce matin, aux journalistes. Le bill est parvenu à Québec, mais ce n'est pas tout. Il faut qu'il soit mis en beau langage d'officier en loi, en anglais et en français et imprimé. D'autre part, la Chambre a d'autres travaux urgents devant elle. De sorte que ce n'est pas avant une huitaine que les membres du comité des bills privés pourront amorcer le débat sur cet important projet de loi.

Un confrère a demandé au premier ministre, en parlant de ce bill, ce qu'il pensait du projet de commission administrative pour Montréal que suggère la haute finance. Le premier ministre répondit laconiquement:

— Je n'en pense rien. On va probablement entendre beaucoup de représentations de la part des gens visés par le bill, à Québec.

Louis Plante se rétracte

Echo de l'élection municipale de 1932 — Une lettre à M. Savignac

Au cours de l'élection de 1932, M. Savignac, alors candidat dans St-Denis, avait entendu dire qu'un nommé Louis Plante colportait des histoires sur son compte; il le rencontra dans la rue, le somma de répéter, et comme l'autre le narguait, M. Savignac le gifla. Plante fit arrêter M. Savignac qui dut payer \$5. Mais M. Savignac prit ensuite une action en dommages contre Plante, et cela vient de se régler hors de Cour. M. Savignac a communiqué ce matin aux chroniqueurs municipaux la lettre suivante du défendeur:

"A M. J.-M. Savignac, notaire, Montréal. Je, soussigné, Louis Plante, défendeur en cette cause, déclare par les présentes rétracter, d'une manière complète et absolue tout ce que j'ai pu dire pouvant enlacher votre honneur et votre réputation. Je vous considère comme un parfait honnête homme tant dans votre vie privée que dans votre vie publique."

"Je m'engage à payer les frais de nos procureurs dans cette cause, MM. Lancôt et Hamelin, ainsi qu'à vous-même une somme de \$30.00 pour déboursés faits par vous dans une cause antérieure. Montréal, ce 26e jour de janvier 1935. (Signé) Louis PLANTE."

La Société de philosophie

La Société de philosophie de l'Université de Montréal orientera ses recherches et études cette année du côté de l'enseignement de la philosophie dans les collèges classiques. Elle a pris cette décision à l'occasion de sa réunion annuelle et des élections de son nouveau conseil.

Ce dernier se compose comme suit: Antonio Barbeau, professeur agrégé de médecine, président; le Père Lorenzo Richer, S.J., 1^{er} vice-président; M. Philippe Montpetit, avocat et licencié en philosophie, 2^eme vice-président; Hermas Bastien, secrétaire; conseillers: l'abbé C. Guilbault, l'abbé Charles Toupin, le Père Gustave Sauvé, O.M.I., Mlle Thérèse Beaudoin, le Père Césaire Forest, O.P., et le Père Raymond Voyer.

Les conseillers municipaux et le projet de commission administrative

Ils préparent leur défense — M. Trépanier serait candidat aux élections provinciales

Grand branle-bas de combat à l'hôtel de ville ce matin. Le conseil municipal se prépare à se défendre vigoureusement contre la Chambre de commerce, le Board of Trade et les autres représentants de la haute finance qui viennent de lancer une campagne en faveur de la nomination d'une commission administrative pour Montréal.

Le maire attend les événements tout en surveillant la manœuvre; il a dit aux journalistes ce matin par téléphone qu'il n'avait rien à déclarer pour le moment, attendu qu'il annonce publiée samedi et qui a allumé le débat ne parle pas de commission administrative. Mais le maire a dit au conseil lors de l'adoption du budget d'urgence, que si la finance entreprend une campagne de presse contre l'administration municipale, il fera lui aussi une campagne et expliquera la situation aux Montréalais. Il est probable cependant que le conseil sera convoqué pour jeudi afin d'examiner la situation.

M. Trépanier

Mais si le maire reste provisoirement sur la défensive, les échevins attaquent. M. Léon Trépanier, échevin de LaFontaine, a remis aux chroniqueurs municipaux ce matin une déclaration dans laquelle il annonce que si Québec impose une commission administrative à Montréal, à la demande d'un groupe de ploutocrates, il se portera candidat aux élections provinciales dans une division de Montréal; il ajoute que — opposé au double mandat — il démissionnera comme échevin s'il est candidat à la Législature. La raison principale de cette attitude

c'est, dit-il, qu'il n'y a pas d'immunité parlementaire pour les échevins tandis que, une fois député, il pourra expliquer certaines choses étranges.

M. Schubert

M. l'échevin Schubert y est allé aussi d'une déclaration. Si les messieurs qui veulent une commission administrative ont en vue la réduction de la dette, dit-il, c'est aussi le vœu exprimé par le conseil qui veut convertir la dette de la ville; s'ils veulent des économies, l'administration actuelle en a fait, elle a non seulement coupé le gaspillage, mais a diminué de deux millions les dépenses des services essentiels, au point que si cela devait continuer la santé et la vie des citoyens seraient en danger. Ces économies ont été pratiquées au risque du bien-être de la population, afin que ceux qui ont investi de l'argent dans les obligations de la ville continuent à retirer leurs forts taux d'intérêt. L'échevin de Saint-Louis a parlé aussi dans cette déclaration des déficits fédéral et provincial et demande si l'on va suggérer des commissions administratives pour les gouvernements. Il dit quelques mots de la question des secours directs et soumet que le conseil aurait peut-être dû envoyer les chômeurs et leurs familles demander secours aux capitalistes de l'industrie et du commerce qui ont fermé leurs établissements sans s'occuper des conséquences de leur geste. Enfin il note que les partisans d'une commission manquent de courage en n'osant pas se présenter comme candidats devant l'électorat.

Les projets de loi ministériels

Québec, 28. (D.N.C.) — Le gouvernement a l'intention de procéder avec ses grands projets de loi: loi de l'aide aux chômeurs nécessaires, 1935; loi modifiant la loi de l'instruction publique, concernant le fonds de pension des instituteurs et institutrices; loi créant la Commission d'électricité; loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques, et loi relative au crédit agricole.

On sait que le gouvernement n'a pas pu faire adopter ces bills en première lecture vendredi parce qu'ils n'avaient pas été précédés de résolutions et qu'ils n'étaient pas imprimés. Cette fois, les résolutions sont au feuillet. Il est à présumer que l'on a aussi fait imprimer les projets de loi.

Les autos sur la montagne

MM. Frederick G. Todd et Charles Perrochet, ingénieurs paysagistes, viennent de soumettre à M. l'échevin Bray, président de la commission municipale des parcs, un nouveau projet de chemin pour les automobiles sur la montagne, du chemin Shakespeare au chalet. Dans leur lettre à M. Bray, ils suggèrent l'élargissement de la route existante, de chaque côté, pour lui donner une largeur de 43 pieds. Du chemin Shakespeare jusqu'à la croisée des chemins cette route serait à sens unique, puis de l'intersection jusqu'au chalet elle se diviserait en deux.

Du côté est on aménagerait une route pour les automobiles, de 24 pieds de largeur; cette route serait séparée de la route des voitures par une lisière de six pieds en gazon et plantée d'arbres; la route pour les carrosses et les chevaux aurait 16 pieds de largeur, et elle serait

bordée par un trottoir de sept pieds.

Sur cette route les autos ne pourraient pas faire plus que du 12 miles à l'heure, ne pourraient pas servir de claqueuses; et il y aurait des signaux d'arrêt à l'intersection. Les autos ne seraient pas admises sur le rond-point, sauf pour des occasions spéciales, comme des congrès, etc. Arrivés à un point près du chalet les autos prendraient une nouvelle route à être construite derrière le chalet et qui encerclerait par un terrain de stationnement pour 260 automobiles.

Ces messieurs se prononcent contre le projet soumis l'an dernier par M. Bray.

Piles sèches

Le chiffre des ventes des fabriques de piles sèches porte en 1934 sur 23 millions d'unités ayant une valeur de \$1,649,791 contre plus de 21 millions d'unités et \$1,543,795 en 1933.

Voulez-vous savoir ce que sont les Jeune-Canada?

On a dit des "Jeune-Canada" qu'ils sont des conservateurs déguisés. On a prétendu qu'ils entendaient révolutionner l'état de choses actuel. On les a traités d'écriveaux, de jeunes fous, etc. On a prédit leur mort à brève échéance. — Et pourtant, voici bientôt trois ans qu'ils vivent. Voulez-vous connaître le sens de leur mouvement? Lisez la brochure qu'ils viennent de publier: QUI SAUVERA QUÉBEC? L'essentiel de leurs idées y est exprimé. Ce cahier a 84 pages. Il se vend 10c l'exemplaire, \$1.00 la douzaine et \$8.00 le cent.

On envoie sa commande au "Devoir" ou à Paul Simard, 323, carré Saint-Louis, Montréal.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Réflexions sur notre industrie

La confection pour dames — Nos pertes

(Droits de reproduction réservés)

Découvrir un des nôtres intéressés à cette industrie est aussi difficile que déchiffrer notre part de consommation. Si nous pouvons arriver à un certain résultat lorsqu'il s'agit de déterminer le montant d'argent dépensé chaque année pour ces produits de première nécessité, il est impossible d'arracher un seul nom des nôtres à la liste assez longue de maisons un peu importantes intéressées à cette industrie.

Puisque notre groupe représente 30 pour cent de la population du pays, serait-il osé de réclamer la même proportion dans la consommation annuelle du vêtement? En 1931, dans tout le Canada, la valeur totale des produits de cette industrie était de \$54,140,770. Nos exportations s'élevaient à \$996,140. Notre groupe ethnique en aurait donc acheté pour \$15,943,389.

Il faut remarquer qu'une partie de cette somme a servi à l'achat de la matière première: \$9,286,792. Les gages et salaires en ont absorbé une autre tranche et puisque nous fournissons la grande majorité de la main-d'œuvre, une large part du \$4,505,458 nous est revenue. Il nous sera permis de signaler que la moyenne des salaires et gages

versés en 1931, était de \$959 par année. Malheureusement, nous recevons les gages, laissant les salaires aux gens de races différentes. L'enquête Stevens a révélé que les gages payés par cette industrie étaient loin de la moyenne de \$959 par année. Na-t-il pas été question de gages variant de \$10 à \$2 par semaine, soit une rémunération annuelle de \$520 à \$104 par année? L'assomant que nos 7,000 ouvriers et ouvrières aient retiré le maximum de gratification, nous n'aurions recueilli de nos acheteurs que \$3,640,000 au lieu de \$4,505,458 comptés plus haut.

Même sans tenir compte de cette différence de \$900,000 dans les gages et salaires nous aurions perdu en 1931 la somme de \$2,161,139 grâce à notre insouciance et à notre IRREFLEXION.

Comme il n'a aucun placement dans cette industrie, comment notre groupe ethnique peut-il éviter cette perte annuelle qui se répète depuis nous ne savons quand? Cette excuse n'est pas une raison. Qui nous empêche de suivre l'exemple donné par nos concurrents?

Les entrepreneurs et les déterminés ont trouvé une main-d'œuvre rémunérative et un marché de \$50,000 acheteuses. Ces deux classes de notre force économique n'auront rien de plus pressé que de répondre à l'appel de nos chefs d'industrie. Ils ont tout à gagner individuellement et réalisant enfin les avantages tirés par la collectivité, ils deviendront les plus fervents adeptes de l'ACHAT CHEZ

NOUS et permettront d'en obtenir tous les bénéfices attendus.

Albert NERVIENS

"Cours d'Histoire du Canada"

PAR THOMAS CHAPPAIS —

Le huitième et dernier volume. M. Chappais vient de terminer son cours d'histoire du Canada, qui couvre la période depuis le traité de Paris (1763) jusqu'à la Confédération (1867).

C'est avant tout l'histoire politique: l'auteur raconte les luttes des Canadiens français pour conserver et conquérir la liberté religieuse, la liberté civile, la liberté politique.

Il semble que ce soit une œuvre définitive: on pourra la compléter; dans ses grandes lignes elle ne sera pas modifiée.

On pourra peut-être reprocher à l'auteur l'abondance et la longueur de ses citations: on devra pourtant reconnaître qu'elles étaient nécessaires, qu'il importait avant tout d'entendre les témoins. Ces dépêches, ces correspondances, ces discours mettent en bonne lumière ceux qui ont tenu les premiers rôles. On s'explique mieux comment nous pouvons porter par exemple sur l'action, la conduite des gouverneurs, Bagot, Elgin, emportant notre admiration, notre reconnaissance. Ce sont de grands Anglais. Par contre, Craig, Sydenham, pour ne citer que ceux-là, excitent

chez nous la plus vive réprobation.

Dans ce dernier volume, on assiste à une curieuse évolution des partis. Il y eut sous l'Union, la première phase, lorsque les réformistes de Baldwin et les libéraux de La Fontaine tenaient tête aux Tories, farouches impérialistes. Survient l'intervention de George Brown, un grit bon teint qui se pose en adversaire irréductible de La Fontaine. La majorité du Haut-Canada lui fait confiance. Brown poursuit de ses attaques forcées tout ce qui est catholique et français. Les libéraux du Bas-Canada sont contrainsts d'accepter la main que leur tend le parti tory. Ce sera l'alliance libérale-conservatrice, libéraux de Québec, conservateurs d'Ontario. Peu à peu, les Canadiens français laisseront tomber l'épithète de libéral et se considéreront tout simplement des conservateurs. Les partisans de Papineau et de Dorion s'appelleront bientôt des libéraux.

On voit apparaître sur la scène les contemporains, je dirais de la génération qui s'en va, John A. Macdonald, Cartier, Dorion, Molgat. Voici poindre à l'horizon quelques petits scandales qui font suite à ceux de l'oligarchie anglaise. Pour l'heure, ce sera celui du des bâties du Parlement à Ottawa, ou encore des nominations qui sentent mauvais. Quelques-uns capitulent sans honneur pour les honneurs.

On tente d'organiser la milice; c'était à l'heure où sévissait la guerre américaine de sécession,

alors que l'Angleterre et les États-Unis étaient en conflit. Le ministère avait montré des sentiments trop bellicistes: il fut emporté par la vague populaire.

On se bat pour ou contre la double majorité: les cabinets culbute, les élections se succèdent; c'est le point mort. On s'agitte, on pétille. C'est de cette crise prolongée qu'est sortie la Confédération. Je crois que de tout l'ouvrage de M. Chappais, la partie la meilleure, la plus élaborée, est précisément sa longue étude sur la Confédération. Je n'ai pas la compétence pour porter un jugement; j'avoue qu'en étudiant, en enseignant l'histoire aux élèves j'étais forcé de leur dire que je n'étais pas en demeure de me prononcer. J'accepte pour ma part l'exposé de M. Chappais. Déjà, je pensais que si la situation de la province de Québec laissait matière à objection, cependant l'estimais que les Canadiens français possédaient dans cette province une somme de liberté qu'ils n'avaient jamais possédée auparavant.

M. Chappais a fait une œuvre d'une bonne foi évidente; il a fait effort pour être impartial et il y a réussi. Ce qui me frappe dans ce travail, ce sont des qualités qui semblent s'exclure: une érudition de première main, si sûre et très avérée, en même temps que le talent de rendre le récit vivant et fort intéressant.

Théophile HUDON, S.J.
Le Cours d'histoire de M. Chappais est en vente au Service de Li-

brairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame, est, au prix de \$1.50, le volume (15 sous en plus pour le port). Les huit volumes ensemble, \$12.00, sans frais de port.

A l'Ecole de Musique des SS. de Jésus et Marie

Le concert de samedi, à l'Ecole Supérieure de Musique des Soeurs de Jésus et Marie, présentait deux élèves de la classe de piano, Mlle Thérèse Branchaud et Madeleine Trudel, avec les concours de la jeune violoniste Marielle Provost, qu'accompagnait Mlle Cécile Préfontaine.

Ce sont naturellement des élèves très avancées que fait jouer la directrice de l'Ecole, et les deux jeunes pianistes ne se sont montrées en rien inférieures à leurs camarades déjà entendues les mois derniers.

Mlle Thérèse Branchaud a joué le premier mouvement de la Sonate opus 5 de Mendtner. La musique de ce compositeur n'est pas facile à exposer pour qui n'en possède pas l'intelligence profonde et le don de la sentir. Elle est encore plus obvie à l'auditeur qui n'y rebelle à ses beautés. Dire que Mlle Branchaud a donné sa pleine valeur au sens de cette œuvre, c'est dire qu'elle est musicienne d'abord et que le clavier ne possède pas de

secrets pour elle.

Dans un genre bien différent: des Variations de Liszt sur des motifs de Bach, où le drame est très extérieur et où la virtuosité cède le pas au sens tragique, Mlle Madeleine Trudel a fait preuve d'une sonorité à la fois large et profonde et d'une entière compréhension de la conception géniale et romantique que Liszt avait de Bach. Mlle Marielle Provost, excellentement accompagnée par Mlle Préfontaine, a joué un groupe composé d'une Sonate de Haendel, d'une Suite de Bach — celle qui débute par l'Arioso bien connu — et du fameux Prélude de Pugnani, dans sa transcription de Kreisler. Le son large et vibrant qui caractérise le jeu de Mlle Provost s'est le mieux montré dans l'Arioso de Bach et le Prélude de Pugnani. C'est net, clair et expressif.

M. l'abbé J.-O. Gibeault, aumônier du pensionnat d'Outremont, qui présidait la séance, a complimenté les jeunes artistes et a fait ressortir la valeur culturelle et la nécessité de l'enseignement de la musique, quelle qu'en soit la forme, dans la préparation intellectuelle des jeunes gens.

Frédéric PELLETIER

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les funérailles

de M. Geoffroy

SAINT-VIAEUR D'OUTRE-MONT

Les funérailles de M. Amédée Geoffroy ont eu lieu samedi matin à l'église Saint-Viateur d'Outremont. S. E. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, a donné l'absoute. M. l'abbé Uric Geoffroy, curé de St-Redempteur, frère du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Elzéar Choquette et H. Labrière. Dans le chœur se trouvaient S. E. Mgr Forget, M. le chanoine Mousseau, de l'archevêché, qui représentait S. E. Mgr Gauthier; le R. P. J. A. Roy, C.S.V., curé de Saint-Viateur; M. l'abbé J. M. Brosseau, et le R. P. Jean-Marie Geoffroy, neveu du défunt.

Le deuil était conduit par ses deux fils, MM. Jacques et Amédée Geoffroy; ses gendres, MM. Claude Choquette, Jean Gagnon et John P. Clift; ses frères, le Dr Victor Geoffroy et le R. P. Uric Geoffroy; ses beaux-frères, MM. Joseph et Rosaire Prieur et Ernest Tétreau; ses neveux, le recordeur en chef Amédée Thoin, Charles, Henri, Paul Fabien, Reynald, Félix et Paul-Hector Geoffroy; le R. P. J. M. Geoffroy, Paul et Laurent Provost, Claude Melançon, Georges Duckett, Wilfrid Ducap, Dr Médéric Lemoyne, Jules Prieur, Gustave Beauchamp, Alphonse Oumet, Léo Bouthillier, Omer Leclerc.

Dans le cortège on remarquait MM. Victor Marchand, Fernand Rinfret, le juge Alphonse Forest, le juge J. B. Archambault, le juge Amédée Monet, le juge J. O. Lacroix, le juge J. A. Dubéau, le recordeur G. Hugh Sempé, le recordeur Léon Plante, le recordeur Amédée Leblanc, MM. Jean J. Penverne, Bernard Bissonnette, Honoré Parent, Guillaume Saint-Pierre, Camille Tessier, Arthur Vallée, l'échevin A. A. DesRoches, l'échevin J. W. Riel, Victor Cusson, président de la Commission des Tramways de Montréal; Louis Francoeur, Dr Charles Lefrançois, Albert Hudon, M. Ernest Choquette, M. Alex. Thibaut, maire de Longueuil; MM. Jean Maréchal, André Montpetit, Claude Prévost, Désiré L. Desbois, Joseph A. Mercier, Yves Choquette.

MM. Arthur Sarrazin, Luc Choquette, Gérard Choquette, Dr Daniel Longpré, Paul Guilbault, W. H. Butler, c.r., Rosario Messier, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, J. N. Cabana, Wilfrid Bessette, recordeur d'Outremont; Gaston Rivet, Azarie Choquet, Georges Vandellac, J. A. Gagné, Dr Aimé Beauchamp, Edouard Clerck, Walter Clerk, Maurice Lalonde, Edouard Rinfret, Marcel Merlot, L.-J. Barcelo, Charles Lewis, notaire, J.-S.-U. Dupras, Hector Langevin, Alban Germain, Fabio Monet, Maurice Demers, Léon Mercier-Gouin, c.r., Paul Gouin, c.r., Dr J.-A. Brien, Roger Lalonde, Aimé Desrosiers, Pierre Normandin, Roland Bayard, Gilles Guerin, Dr A.-D. Milot, notaire J. W. Levesque, L.-J.-E. Brais, P.-A. Longpré, maire de Sainte-Rose; Arthur Vincent, Louis Melançon, Arthur Laramée, Lucien Gervais, Horace Pérodeau, Henri Lancelot, Canide Geoffroy, major Jean Ducharme, J.-W. Bare, col. L.-A. Millette, Oscar Beaudoin, J.-H. Gareau, Paul Labelle, Rodrigue Langlois, Cléonhas Bastien, Marius Laberge, Dr Gerin Lajoie, Fernand Guertin, A.-C. Attendu et nombre d'autres.

Claude renonce

à ses expériences

Paris, 28. (A.P.) — M. Georges Claude, inventeur français, renonce à son entreprise de transformer l'eau de la mer en énergie électrique. Il revient en France à bord de son yacht, la *Tunis*. Claude a dépensé à date un million de dollars pour ses expériences. Il les a tentées au Brésil.

Les magasins de liqueurs

Après 11 heures à Montréal — Pour augmenter les ventes

Québec, 28. (S.P.C.) — On a appris hier soir que, suivant un des amendements à la loi des liqueurs de la province de Québec, qui a été inscrite sur l'ordre du jour à l'Assemblée législative, on demandera que l'heure de fermeture des magasins de la commission des liqueurs à Montréal soit remise plus tard que onze heures du soir.

Ce serait, dit-on, le moyen auquel aurait recours la Commission des liqueurs pour augmenter le chiffre de ses ventes dans Montréal et faire, en même temps, la lutte au contrebandier.

Un membre de la Commission a déclaré ici que l'expérience avait démontré que la fermeture des magasins à 11 heures était trop de bonne heure pour Montréal et qu'un bon nombre de ventes de liqueurs alcooliques qui devraient régulièrement revenir à la Commission passaient au profit d'établissements qui pratiquaient la contrebande.

En 1932-33 les revenus de la Commission des liqueurs ont été de \$12,702,927 et l'on prévoit que ceux de 1934-35 seront beaucoup moindres. Durant la première année d'opérations de la Commission — en 1922-23 — les revenus avaient été de \$19,698,773.

Les amendements désirés à la loi des liqueurs sont au nom de M. R. F. Stockwell, trésorier provincial. En même temps que l'on approuvait l'intention du gouvernement de prolonger l'heure de fermeture des magasins de la Commission des liqueurs, sortait des presses l'annuaire statistique de la province pour 1934 où l'on voyait que les condamnations pour ivrognerie étaient deux fois plus nombreuses en Ontario que dans la province de Québec, selon les chiffres de 1932. Il y a trois ans, les condamnations en Ontario avaient été de 10,388 contre seulement 5,913 dans Québec.

L'Empress of Australia à Madère

Funchal, Madère, 28. — Le paquebot *Empress of Australia*, le second navire de la compagnie du Pacifique Canadien à faire escale ici en deux jours, a quitté ce port samedi pour se diriger vers Gibraltar et la Méditerranée. L'*Empress of Australia* était arrivé à Funchal vendredi soir, venant de New-York, avec quelques centaines de touristes canadiens et américains, qui font à son bord une grande croisière à travers la Méditerranée, autour de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Durant leur court séjour dans l'île de Madère, ces touristes furent les hôtes de la population locale et des membres des colonies britanniques et américaines. Plusieurs d'entre eux descendirent la fameuse pente de Terreiro da Luta dans les traîneaux à lisses de bois que connaissent bien les touristes qui ont déjà visité ces îles.

Cercle Mgr-Gauthier de l'A.C.J.C.

Ce soir, à 8 heures, assemblée régulière du cercle Mgr-Gauthier de l'A. C. J. C., en son local habituel, à la Palestre National. Voici le programme: Lecture spirituelle, par M. l'aumônier; L'action du *Devoir* au point de vue national; La fabrication du papier, par Rosaire Gauthier, mprovisation: Comment rendre utiles nos loisirs; et questions sociales. Tous les membres sont priés d'être présents.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'auto

Le Salon de 1935

S. E. le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, a présidé l'ouverture officielle du Salon de l'Auto, samedi soir, au *San Life*. A cette occasion, il a prononcé une courte allocution. M. J. E. Perrault, ministre de la voirie dans le cabinet Taschereau; M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. Alfred Durand, ministre de la marine, et M. P. N. Mainguy, président de la *Montreal Automobile Trade Association*, ont également dit quelques mots à la radio.

Puis la suite vice-royale a visité les deux étages qui occupent le Salon, où une foule nombreuse s'était pressée. La présence de S. E. le comte de Bessborough a largement contribué à faire de l'ouverture officielle du Salon de l'Auto un événement d'un caractère nettement mondain et social.

Sans vouloir flatter les organisateurs de ce Salon, nous pouvons dire qu'ils ont remporté un brillant succès samedi soir. C'est peut-être la première fois qu'un Salon de l'Auto à Montréal réunit un si grand nombre d'étalages d'automobiles, de camions et d'accessoires. Presque toutes les marques d'automobiles que l'on voit circuler dans nos rues y sont représentées.

Jamais un Salon de l'Auto à Montréal n'a offert un coup d'oeil aussi agréable. En visitant, on a l'impression d'être dans une serre, parce qu'il y a autant de fleurs au Salon qu'on en peut voir à une exposition de fleurs. Quelques compagnies ont installé leurs plus luxueux modèles sur des plateformes tournantes qui disparaissent presque complètement sous des gerbes de fleurs aux multiples couleurs des reflecteurs multicolores. C'est d'un effet des plus heureux.

Il est impossible de donner ici une idée, même convenable du Salon. Nous nous contenterons de dire que les voitures sont plus luxueuses que par le passé et rivalisent les unes avec les autres en grâce, en harmonie des lignes ou des formes, en raffinement dans l'élégance, en confort et en sécurité. Les perfectionnements mécaniques indiquent assez clairement que les ingénieurs n'ont pas voulu céder le pas aux dessinateurs de carrosseries.

Austin est encore la seule voiture cette année qui n'a pas jugé bon de s'adapter à l'aérodynamisme. Chevrolet régulier et Graham-Paige forment une classe à part parce qu'elles n'ont pas jugé à propos de se soumettre autant que les autres voitures aux principes de cet art relativement nouveau de l'aérodynamisme qui a fait des conquêtes dans tous les domaines de la locomotion, aviation, chemin de fer, etc.

Réo revient cette année avec la transmission automatique qui élimine le levier du changement de vitesse pour s'affirmer une fois de plus dans le perfectionnement du mécanisme. Packard, qui, avec Cadillac et Lincoln, reste le roi de l'industrie de l'automobile, a présenté cette année un nouveau modèle, le 120. Cette voiture a attiré et retenu l'attention. La Salle, avec son radiateur étroit et les ventilateurs particuliers du capot, demeure la princesse des voitures élégantes. Si elle a très peu changé cette année, elle a donné le ton à presque tous les autres constructeurs qui ont tenté de l'imiter sur différents points cette année.

Terraplan et Hudson possèdent maintenant une main électrique qui élimine l'usage du levier de vitesse ordinaire. Plymouth, avec sa nouvelle carrosserie, a un petit air de voiture puissante. Chrysler a deux voitures cette année, comme De Soto, Airflow et Airstream. Airflow a subi quelques modifications. De son côté, Hupmobile a amélioré sa forme aérodynamique accentuée de l'an dernier sans changer beaucoup son aspect.

Pontiac et Dodge, sont, à plus

d'un titre, remarquables cette année. Le premier n'est plus reconnaissable et donne l'impression d'être quelque voiture de luxe. La Ford V8, habillée d'une nouvelle carrosserie, avec un empatement sensiblement supérieur, très économique, très confortable, figure au tout premier plan au Salon cette semaine.

A. V.

M. Bennett arrive trop tard, dit M. Woodsworth

Au cours d'une conférence prononcée samedi soir, à Verdun, M. Woodsworth, chef de la C.C.F., a déclaré que le premier ministre du Canada, M. Bennett, arrive trop tard avec ses réformes sociales. Si l'assurance-chômage était devenue en vigueur il y a quelques années, dit-il, le fonds se serait constitué pendant les années prospères et l'on aurait pu y puiser pendant la crise.

M. Woodsworth a fait ensuite une fois de plus le procès du capitalisme. Il a répété que le Canada a des obligations sacrées envers bien d'autres que ses obligataires.

La Ligue du Dimanche

REUNION GENERALE DES COMITES DIOCESAINS

La Ligue du Dimanche tient aujourd'hui, à Montréal, au Monument national, sa réunion générale annuelle sous la présidence de M. le juge Fabre-Surveryer.

Les comités diocésains de Québec, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull, y ont envoyé des représentants. Il y a aussi des délégués de quelques autres villes. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour, entre autres le commerce croissant dans les villes et la reprise du travail dans quelques industries le dimanche.

Académiciens souffrants

PAUL BOURGET, RENE DOUMIC, LOUIS BERTRAND ET HENRY BERGSON

Paris, 28. (C.P. Havas.) — Quatre "immortels" sont actuellement souffrants. Le doyen d'élection de l'Académie française, le romancier Paul Bourget, est depuis bientôt deux mois immobilisé dans la clinique des Frères de Saint-Jean de Dieu, où, à la suite d'une opération pratiquée par le professeur Chevré, l'auteur du *Sens de la mort* poursuit une lente convalescence. Paul Bourget va aussi bien que possible, selon les médecins, mais il n'est pas encore question pour lui de quitter la clinique.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. René Doumic, qui, pour la première fois depuis de longues années, n'assista pas la semaine dernière, à la séance régulière du jeudi, guérit lentement d'une mauvaise grippe. Il espère fermement assister, le 31 de ce mois, à la réception du duc de Broglie.

L'historien Louis Bertrand est toujours légèrement souffrant, et le philosophe Henry Bergson doit également ménager ses forces.

L'état de M. Bertrand n'inspire aucune inquiétude, non plus que celui de M. Bergson.

Cercle Albert Lozeau

Le cercle Albert Lozeau de l'A. C. J. C., invite ses membres et amis à son assemblée de ce soir.

M. Lucien Ménard sera le conférencier d'honneur. Il parlera du fleau des jeux de hasard. M. Omer Vaillancourt, ancien élève de l'école des Hautes Etudes commerciales, traitera des taux d'électricité dans la province de Québec. Il répondra aux objections qui lui seront posées.

Présidence de M. Sylva Noël.

Les livres

DE LA CHAIRE AU MICRO, par le R. P. Lévi Côté, O.M.I., Maisson provinciale, 1201, rue Visitation, Montréal, prix: 50 sous.

De la *Revue trimestrielle*, de Montréal:

"Depuis plus de vingt ans, le Père Lévi Côté est prédicateur. Sa voix apostolique s'est fait entendre en d'innombrables endroits du Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe, en des circonstances et à des auditoires très variés. Maintenant il veut continuer cet apostolat de la parole par le livre. *De la Chaire au Micro* fournira à ses auditeurs l'occasion de méditer à loisir la substance de ses causeries radiophoniques de mil neuf cent trente-quatre.

"Il y en a neuf. Trois sont consacrées à la 'Loi nouvelle' prêchée sur la montagne, trois autres à la 'Résurrection du Sauveur' qui établit le caractère divin de cette Loi. Les dernières traitent de la rapide propagation du christianisme, de l'apostolat laïque et de l'usage des richesses.

"Causeries brèves, intéressantes, entraînantes. On y retrouve la manière féconde du Père Côté qui excelle à rapprocher l'éternelle doctrine de l'Evangile des conditions particulières à la société moderne. Il commente la parole divine avec clarté et élégance; il en tire des conclusions pratiques avec un à-propos, une justesse et une assurance qui attestent une longue expérience des âmes et une intelligence profonde des problèmes sociaux.

DE LA CHAIRE AU MICRO est en vente au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, au prix de 50 sous l'exemplaire.

Ecrasé par un auto

Alors qu'il était occupé à travailler dans la rue, Frédéric Fran-

coeur, 56 ans, employé de la voirie de la cité, a été renversé par un autobus de la compagnie des tramways de Montréal, hier soir, à l'angle de la rue Beaubien et de la cinquième avenue, à Rosemont. Francoeur a été écrasé à mort.

Incendie au Monument National

Un incendie a éclaté, vers 9 heures, samedi soir, au Monument National, boulevard Saint-Laurent. Le tramway de Montréal, hier soir, a piers ont eu facilement raison de ce léger incendie. Comme s'est le deuxième du genre en moins d'une semaine, on est porté à croire qu'il s'agit d'un incendie criminel. La police doit enquêter.

L'adolescent — Autour de l'âge ingrat

Collection "Les grands problèmes familiaux"

par MM. Archambault, Bornet, Bouchet, Foerster, Garand, Girard, Grenet, Lemarié, Lorette, Viollet.

Qui de nous, parents ou éducateurs, ne s'est trouvé désemparé devant cet adolescent, en état de "crise"? Tout concourt en effet à faire de cet âge déconcertant une énigme pour l'éducateur. Ce livre vient l'éclairer: des maîtres bien connus y exposent, d'un point de vue psychologique et pratique, tout ce qu'il faut savoir pour guider l'esprit, le cœur, l'âme et même la santé du jeune homme et de la jeune fille entre 13 et 18 ans.

C'est une grave lacune qui se trouve ainsi comblée par cette étude d'ensemble sur un âge jusqu'à présent trop méconnu. Tout éducateur gagnera à connaître et à méditer ces pages si précieuses.

Un volume in 8 de 165 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00. Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.



Tout à votre service

En cette ère de spécialisation, nous sommes tous serveurs les uns des autres.

L'Imperial Tobacco Company est fière de se considérer la fidèle servante du peuple canadien. Elle le sert en prélevant un produit du sol qui possède la propriété inhérente de contribuer à la paix, au confort, au bonheur de ce même peuple, puis en donnant à ce produit, par le traitement et les procédés de fabrication et d'emballage, des formes appropriées à son usage quotidien.

Non contente de cela, elle fait tout son possible, par le moyen d'une distribution très vaste et intense, pour procurer au peuple de toutes les parties du Canada le plaisir de goûter un bon tabac, l'offrant sous des formes et des qualités convenant à tous les goûts, à des prix accessibles à toutes les bourses. Dans tout ce qu'elle fait pour les consommateurs de tabac, elle a à cœur de leur donner un service qui sorte de l'ordinaire, espérant ainsi non seulement obtenir le succès, mais le mériter.

Et c'est cette même détermination d'arriver au succès en déployant du zèle dans son service qui a inspiré à la Compagnie la pensée de considérer par delà les intérêts des consommateurs de tabac, ceux des distributeurs des produits de tabac, des travailleurs en tabac dans les ateliers, des producteurs de la feuille de tabac, et, par delà encore tous ces intérêts, ceux de la nation canadienne, toujours en quête d'étendre et d'améliorer son service.

Le récit des mesures d'importance adoptées à ces fins figurera dans des messages successifs.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

CITOYENS!
Exigez qu'on agisse
SANS TARDER!

LE besoin s'impose, pressant, d'une administration saine et efficace des finances de la Ville—afin de diminuer la dette grossissante—de mettre un frein au gaspillage. Une direction forte, impartiale est d'importance vitale. Exigez-la.

MONTREAL EST MENACE

Notre structure financière ploie sous le fardeau de la dette. Les fonds sont insuffisants pour les besoins actuels. De nouvelles taxes sont inévitables, MAIS il faut faire voir à la Législature provinciale la nécessité immédiate d'une bonne et saine administration. C'est une question vitale pour vous tous!

VOICI
LES
FAITS

En 1921 la dette consolidée de Montréal était de \$119,312,000
En 1934 la dette consolidée de Montréal était de \$255,789,000
Plus les emprunts de banque de \$27,029,000
Depuis 1921 la dette consolidée s'est accrue de 115%, bien que la population n'ait augmenté que de 50%.

Les dépenses pour le recours direct s'élèvent à 5% seulement de la dette.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
THE MONTREAL BOARD OF TRADE
THE MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE



Directrice: Jeanne METIVIER

La femme, apôtre laïque

Mlle Jeanne Métivier parle hier de la facilité, pour toute femme, d'être apôtre — Une nouvelle forme d'apostolat recommandée par le Saint Père: l'apostolat laïque de chacun dans son propre milieu

A la journée sociale du Cercle Le Moyne de l'A.C.J.C., Mlle Jeanne Métivier, rédactrice de la page féminine du *Devoir*, a parlé, à la séance d'hier soir, de la femme, apôtre laïque. Voici le texte de sa causerie:

Trop de femmes se laissent rebuter par l'apparente austérité de cette invitation à l'apostolat laïque que Pie XI préconise avec tant d'instance, et s'imaginent ne jamais pouvoir y répondre. Pourtant, renouvelant la vieille et proverbiale expérience de M. Jourdain, ne leur arrive-t-il pas bien souvent de faire — non pas de la prose — mais de l'apostolat sans le savoir?

Un tableau de Carrière représente une mère qui attire vers ses lèvres le visage de son enfant. En contemplation devant ce groupe charmant, l'on s'écriera: "Que cette femme, que cet enfant sont beaux!" Il ne viendra à l'esprit de personne de s'exclamer devant la femme qui est tout amour pour son petit: "Que cet apôtre est beau!" Cependant, y a-t-il plus parfait apôtre qu'une mère instruite des principes de l'éducation chrétienne et qui s'en sert intelligemment pour élever ses enfants? Cet apostolat est tellement idéal, semble-t-il, que si toutes les mères de famille, sans exception, l'exerçaient sans aucune défaillance, on n'aurait plus besoin de recourir à l'apostolat laïque envers une société chrétienne comme la nôtre.

Le premier centre d'apostolat de la femme est donc le foyer. Le père et la mère de famille doivent se considérer comme obligés d'exercer l'un envers l'autre un apostolat dont les enfants seront aussi l'objet. Le bien est contagieux et ce premier apostolat, cet apostolat familial se fera tout d'abord et très naturellement par l'exemple. En contemplation continuelle devant sa mère, l'enfant en prendra l'empreinte, comme ce beau papillon dont parle l'admirable livre d'Alphonse de Chateaubriant: "La Réponse du Seigneur", comme ce beau papillon qui, à force de contempler la feuille avec laquelle il avait été longtemps en contact immédiat, en était venu à imiter sur soi-même l'image parfaite de cette feuille.

Pour être l'apôtre de son enfant, la mère devra se forger une âme contemplative et vivre de cette vie intérieure par laquelle toute âme regarde son Dieu de façon si intime et si intense qu'elle s'en imprègne et reflète ce Dieu dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles. De sorte qu'après avoir longuement contemplé sa maman, l'enfant réfléchira lui-même cette image de Dieu partout où il passera. A l'école, il deviendra à son tour apôtre par l'exemple et, à mesure qu'il vieillira et sera capable d'exprimer ce qu'il pense et ressent, il tentera, dans ses conversations avec ses compagnons, d'initier ceux-ci au bonheur intime que lui procure une vie en conformité avec les desirs divins.

Ainsi, tout en restant à son foyer, la mère éclairée exerce un apostolat dont les ramifications peuvent s'étendre à l'infini. Non seulement ses enfants en seront l'objet; mais tous les âtres qui constituent son milieu social: son mari, ses sœurs et frères, ses amis, ses voisins, les fournisseurs, l'étranger qui traverse un moment sa vie, toutes les relations passagères rencontrées en vacances, à la plage, en voyage, alors Jean est entré dans une coquille d'or, il a dit des mots à Pierre, il pleurait à chaudes larmes tant il était désolé d'avoir perdu la balle de Jean.

"Mais figure-toi qu'une autre fois, ce fut Pierre qui, réconcilié, jouant au ballon avec Jean, sans le faire exprès, lui creva son ballon. Et sais-tu ce qu'a fait Jean? Il s'est approché de Pierre et lui a dit: "T'en fais pas, mon vieux, je vais ramasser mes sous pour m'acheter un autre ballon". Tu comprends, Pierre a eu tellement honte de s'être fait fâcher quand Jean lui eut perdu sa balle qu'il lui dit: "Moi aussi, je vais ramasser mes sous pour m'a-

cheter une autre balle. T'en fais pas non plus parce que tu as perdu la mienne".

Tout le temps que l'institutrice parlait, le bonhomme de cinq ans rougissait, rougissait, sentant évidemment gronder dans sa conscience neuve la voix agaçante du remords. A la fin, n'y tenant plus, il s'écria: "Mademoiselle! Je joue avec André. — Tiens, mais pourquoi? — Mademoiselle! Y a perdu ma rondelle! — Oh! le pauvre André, comme il a dû avoir de la peine d'avoir perdu ta rondelle et surtout de ne plus jouer avec toi. Qu'est-ce que tu vas faire, maintenant? — Ben, Mademoiselle, savez-vous ce qui va arriver si je ramasse mes sous pour m'acheter une autre rondelle et si je retourne jouer avec André? Ben, y va me la perdre encore!"

Sans doute l'institutrice ne s'attendait pas à cette réaction et une forte envie de rire l'obligea pour cette fois à changer de propos. Mais la semence ne va pas moins germer dans cette petite âme qui a fort bien compris la leçon et en profitera certainement à la prochaine occasion.

Donc, que chacune de nous s'acquitte de sa mission d'apôtre dans le petit cercle où elle vit et ce sera très bien. Mais ce n'est pas suffisant. Nous avons dit tout à l'heure qu'on n'aurait pas besoin de recourir à l'apostolat laïque dans notre société chrétienne si toutes les mères de famille s'acquittaient de leur mission sans défaillance. Ce serait trop beau, et cela n'est pas, hélas!

On sait la décadence actuelle de la famille, aussi le rôle des apôtres laïques est-il de remplacer ces parents ignorants, coupables ou simplement légers et insouciant, qui préparent au monde une génération lamentable. Dans sa maison, la femme est un soleil; elle donne une lumière naturelle et directe, la plus efficace, la lumière idéale. Mais comme, dans le monde de la matière, l'éclairage artificiel est indispensable pour remplacer l'astre du jour à son déclin, ainsi l'apostolat laïque devient une nécessité imminente vis-à-vis de toute cette jeunesse qui n'a reçu, au foyer, ni la lumière, ni la chaleur essentielles à son épanouissement moral.

Pie XI nous supplie d'aller ses prêtres en autant que nos loirs nous le permettent. Nous serons donc, envers la société malade, les infirmières qui administreront les remèdes prescrits par les médecins des âmes. Il n'est pas nécessaire pour cela de traverser les mers. Le sens étymologique du mot *apostolat*, qui veut dire, je crois, *prêcher au loin*, se trouve considérablement élargi du fait qu'on y ajoute cette épithète de "laïque" à laquelle le pape tient de tout son cœur.

Le suprême désir de notre saint Père, c'est de voir l'action catholique exercée dans le milieu où chacun vit; cet extrait de l'encyclique "Quadragesimo anno" le dit assez clairement: "Pour ramener au Christ ses diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut, avant tout, recruter des collaborateurs dans leur sein même, des collaborateurs de l'Eglise, qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leur cœur dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers, seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commercial seront des industriels et des commerçants".

Nous avons à Montréal des oeuvres féminines qui ne font pas autre chose que préparer cet apostolat idéal voulu par Pie XI. Est-ce que notre admirable Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste n'est pas parfaitement organisée pour atteindre ce but? Ne tente-t-elle pas de grouper dans son sein toutes les catégories de travailleuses afin de perfectionner chacune dans sa propre spécialité et d'en faire une rayonnante de l'action catholique en son propre milieu? Des conférences, des cours y sont donnés par des personnes d'expérience et de haute moralité aux employées de magasins, par exemple, aux employées de bureaux, aux aides-maternelles, aux ouvrières, aux femmes d'affaires, et j'en passe probablement. Pour leur rendre attrayantes les réunions, on organise des soirées récréatives, des parties de cartes, on tire au sort des prix de présence, que sais-je.

Aux femmes libres de leur temps, aux célibataires, incombe le devoir

de seconder ainsi le clergé dans la pratique de l'action catholique. Les oeuvres ne manquent pas dans les villes, elles ne manquent pas dans les campagnes, elles ne manquent pas dans les familles catholiques; il y a la Ligue Catholique Féminine, qui attaque crânement l'immoralité sous tous ses aspects; les cercles d'étude, centres de culture intellectuelle et morale pour nos jeunes filles; nous avons ce mouvement encore jeune chez nous qui s'appelle le Guidisme et que nous ne saurions trop encourager; nous avons cette belle Ecole d'Action Sociale qu'un bon nombre de dames et de jeunes filles suivent déjà régulièrement le samedi après-midi, à l'Institut Pédagogique; il y a les colonies de vacances, les jardins d'enfance, les dispensaires, les foyers, les patronages...

Et que dire de cette institution morale gigantesque de l'"Aide à la Femme"? Cet amalgame de toutes les classes de la société n'est-il pas l'un des centres idéaux d'apostolat laïque? Mon amie Mlle Bourke, qui doit être ici ce soir, mais qui n'y serait peut-être pas si elle avait su que son nom serait prononcé — Mlle Bourke ne refuse pas la publicité pour son oeuvre; mais elle en a une sainte horreur quand il s'agit de sa personne — Mlle Bourke, dis-je, a compris la nécessité, dans ces temps actuels, non seulement d'exercer la charité corporelle mais aussi et surtout, le relevement moral chez ces femmes qui, après avoir occupé un degré plus ou moins élevé de l'échelle sociale, se sont vues choir, à la suite de circonstances diverses, au dernier échelon et souvent même dans la fange. Quel bel apostolat laïque Mlle Bourke et ses nombreux auxiliaires exercent envers les quelque cinq cents hospitalisées de la maison de la rue Duvernay!

Je ne crois pas errer en disant que la fondatrice de l'"Aide à la Femme" a saisi la nécessité de cette nouvelle forme d'apostolat qui consiste à préparer des apôtres indigènes (si je puis m'exprimer ainsi) dans leurs propres classes. J'ai été témoin moi-même de cas vraiment typiques de femmes qui s'étaient trompées dans leur vie passée mais qui, animées des meilleures dispositions, devenaient elles-mêmes, sous l'influence de la directrice, des apôtres auprès de leurs sœurs infortunées. Formule d'apostolat très nouvelle, c'est entendu, mais basée sur de profondes observations psychologiques et appelée à résoudre le problème de la pénétration du christianisme dans les milieux déformés par l'influence directe de l'Eglise, de son clergé et de ses institutions religieuses.

Pour terminer, disons que l'apostolat laïque de la femme, où qu'il s'exerce et de toute façon, doit être basé sur la charité. L'apostolat est amour. Or, dites-moi, n'est-il pas beaucoup plus facile et plus naturel pour l'apôtre laïque d'aimer l'objet de son apostolat si celui-ci partage ou a partagé la même vie que lui? La sympathie s'impose alors! L'adaptation, élément essentiel à l'efficacité de l'apostolat, est toute faite d'avance!

Pour nous persuader de la logique de ce genre d'apostolat, prenons donc pour exemple le suprême apôtre, l'apôtre logique par excellence: le Christ. Lisons l'Evangile; il nous montrera le Christ fait homme pour prêcher à l'homme; nous verrons le Christ vivant de la vie des hommes, se nourrissant des mêmes aliments, se soumettant à leurs lois; nous y verrons enfin le Christ aimant tellement les hommes qu'il ne trouve pas de meilleure preuve d'amour que sa mort pour le salut de cet homme après lequel, durant sa vie publique, il avait exercé le plus parfait des apostolats.

Partie de cartes

La grande partie de cartes annuelle de la Maison du Rosaire aura lieu le mercredi, 30 janvier courant, au no 369, rue du Champ-de-Mars, à 8 h. 30 du soir.

Cordiale invitation à tous les amis de l'oeuvre.

Avez-vous besoin de 5-15 livres.

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 420 Notre-Dame est, Montréal.

Les conférences

"Les autres..."

La Société d'Etude et de conférences, qui semble monopoliser nos rares humoristes, présentait comme hôte d'honneur, hier, à son thé annuel, M. Léon Lorrain, publiciste français de la Banque Canadienne Nationale.

Sous le titre assez mystérieux de: *Les autres...* M. Lorrain servait à ses auditeurs un plat fort complet de tous leurs petits travers.

Que de choses n'ont-ils pas faites et ne font-ils pas, ces autres? Ce sont eux qui ont donné naissance à cette architecture canadienne si originale d'il y a une quinzaine d'années dont les plus remarquables spécimens sont les "belles escaliers extérieurs", si aimées "qu'on les change de sexe". Ce sont encore les autres qui ont camouflé le bois, inventé le faux marbre, le faux porphyre, etc.

Ce sont, les autres encore qui parlent lourdement, dans une langue alambiquée et pleine de recherches, de figures osées et de métaphores ridicules. M. Lorrain supplie les autres de revenir à la norme, à la simplicité en tout, dans le langage comme dans les manières.

Le conférencier fustige ensuite l'amour-propre, ce péché mignon des autres qui les fait critiquer autrui sans réfléchir sur eux-mêmes. Cet amour-propre est le pire ennemi du bien, du mieux.

Une autre manie des autres c'est celle de tout angliciser ou américaniser, d'employer la forme passive anglaise qui — transposée en française — devient fautive.

M. Lorrain met ensuite à nu une plaie qui semble bien, hélas! être devenue plaie nationale: l'habitude que trop des autres ont de jurer à propos de tout, à propos de rien, de traduire par le juron toute la gamme des sentiments, — l'habitude qui alourdit encore plus notre langue, donne lieu à des innovations morphologiques, syntaxiques, à des locutions inouïes.

M. Lorrain conclut en demandant aux autres d'épurer leur langue, de cultiver leur personnalité et de faire de l'étude de leur langue un souci quotidien.

Le thé-causerie était présidé par Mme Paul Lebrun, présidente de la Société d'Etude et de conférences.

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, a remercié M. Lorrain et profité de l'occasion pour rappeler plusieurs bons mots de M. Lorrain.

Ecoles Ménagères Provinciales

461 RUE SHERBROOKE EST
HARBOUR 4980

Mardi, à 2 heures précises, démonstration culinaire d'un menu de bridge:

Frappés aux fruits
Salades individuelles
Meringues glacées
Petits Fours
Croque-mouches variés
Bonbons

De la petite monnaie et une cuillère (pour goûter les friandises), suffisent. Une inscription au préalable ne sera pas exigée.

Mardi soir, à 8 heures précises, Conférence de M. Louis-M. Chatel, psychologue, sur la "Nouvelle psychologie".

Ces cours du soir sont gratuits, et l'invitation s'étend aux dames, jeunes gens, jeunes filles et messieurs.

L'Union nationale pour le vote des femmes à Paris

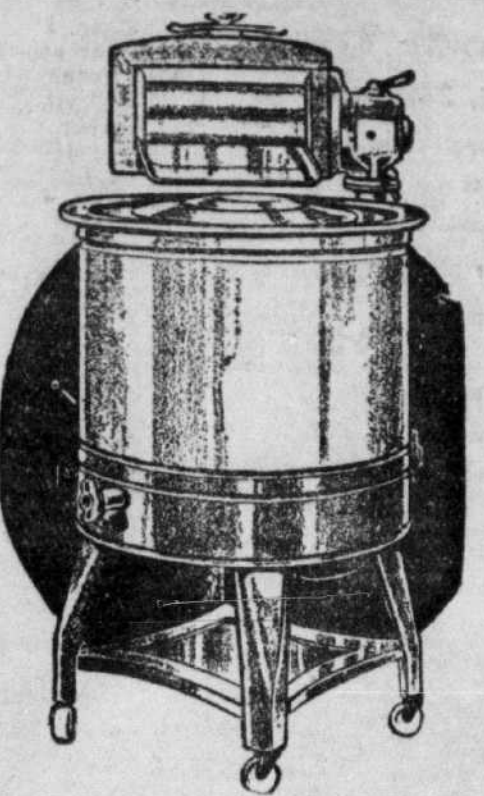
Paris, 28. (S.P.C.-Havas). — L'Union Nationale pour le vote des femmes, présidée par la duchesse de la Rochefoucauld, tiendra cette semaine un congrès d'études, dont le titre est: *L'Avenir français*.

L'Union nationale entend marquer pour l'élite féminine la possibilité d'étudier dans tous les détails les graves questions qui préoccupent tous les pays: l'autorité de l'Etat, l'économie nationale, les forces spirituelles et culturelles.

Les séances du congrès seront présidées par des féministes, deux académiciens dont l'un est ancien ministre, Léon Bérard, le duc de Broglie, un professeur, le doyen de la Faculté de Droit de Paris, Alix.

Tous les sujets seront traités par des femmes qui se sont fait une place dans l'Etat et la vie moderne: des femmes médecins, avocats, professeurs, fonctionnaires, représentantes de 15,000 Françaises inscrites sur les listes de professions libérales.

CHEZ EATON



Laveuse Electrique "Gyrator"

Comme vedette de la
Vente Semestrielle nous
les offrons à seulement

48.50
au comptant.

Cuve de porcelaine émaillée, gyrateur en aluminium, courant direct (pas de courroies), engrenages baignant dans l'huile, etc. Montée sur roulettes. Grosse essoreuse.

Par Paiements Différés: 4.85 de dépôt, le solde, plus un supplément équitable, en 10 versements mensuels égaux. Prix total par paiements différés \$51.55.

Au sous-sol — rue Université.

T. EATON CO. LTD.
DE MONTREAL

"Madame de Pompadour"

C'est ce soir, au théâtre His Majesty's, à 8 heures 45, que s'ouvrira la troisième semaine de la Société d'opéra de Montréal, avec l'opéra de Léo Fall, *Madame de Pompadour*.

Qu'on profite de la grande réduction de prix de cette semaine pour passer une bonne soirée en applaudissant des artistes de chez nous: Mme Flor Blanchard dans le rôle titre, M. Fernand Perron, les Georges Foix canadiens, Gaston Saint-Jacques, Fabiola Hade, secondes par Octave Lefebvre, Jean Brunet, Ernest Guimond, Armande Lebrun, P. Vermette et autres.

Billets en vente au théâtre et à la Société 3774, rue Saint-Denis.

A l'Académie française

Paris, 28. (Havas). — Claude Farrère a annoncé qu'il serait candidat à l'Académie française au fauteuil laissé vacant par la mort de M. Louis Barthou.

L'arception du duc de Broglie a été fixée au 31 janvier. M. Paléologue lira le discours qu'avait écrit Louis Barthou quelques semaines avant sa mort. C'est en effet M. Barthou qui devait recevoir le nouvel académicien.

D'autre part, la vacance du fauteuil de M. Raymond Poincaré a été proclamée.

Enfin, l'Académie a choisi comme sujet du prix d'éloquence: "Le Génie colonisateur de la France".

Le bienheureux Lentini

Cité du Vatican, 28 (C.P.-Havas). — Le Saint-Père a assisté hier à la lecture du décret sur l'héroïcité des vertus du bienheureux Domenico Lentini, prêtre séculier du diocèse de Policastro (Italie), mort au début du dix-neuvième siècle.

Etaient présents: le cardinal Laurenti, au nom de la Cause, l'évêque de Policastro, ainsi que les membres de la Congrégation des Rites.

Après la lecture du décret, qui fut faite par le secrétaire de la Congrégation, l'évêque de Policastro lut une adresse dans laquelle il rappela les vertus du vénérable Lentini, et remercia Sa Sainteté.

Prenant à son tour la parole, le Saint-Père exalta les vertus sacerdotales du vénérable Lentini.

Au Théâtre His Majesty's

Tous les soirs et en matinée samedi le 2

Mme de Pompadour

Grande réduction: 25c à \$1.00 (plus taxe)
Billets au Théâtre et Soc. d'Opéra de Montréal

3774 St-Denis — HA. 2183

Pour une BONNE DIGESTION tous les jours les délicieux
Yoghourts - Fromages
ORBIS
Appelez IMMEDIATEMENT
HARBOUR 4747

"Le Nom propre"

Etude grammaticale, par F. E., publiée par les Frères des Ecoles Chrétiennes

Emploi du trait d'union, des majuscules, de l'italique, des prépositions, de l'article, du pluriel; genre de certains noms propres, etc.
En vente à la librairie du "Devoir", \$1. franco.

M. Ray Brown élu président

LES ELECTIONS A LA GALERIE DE LA PRESSE A OTTAWA

Ottawa, 28. — Les courriéristes parlementaires fédéraux ont tenu, samedi, leur assemblée annuelle. M. Ray Brown, de la *Canadian Press*, a été élu président; M. Thomas M. Welling, du *Toronto Star*, vice-président; M. Norman MacLeod, du *Mail & Empire*, secrétaire-trésorier. Les autres membres du conseil exécutif sont MM. Robert W. Lipsett, du *Toronto Star*; H. M. Morgen, du *Montreal Star*; R. K. Carnegie, de la *Canadian Press*; Léopold Richer, du *Droit*; J. A. Fortier, de la *Presse*; et Emile Benoist, du *Devoir*, président sortant de charge.

Feuilleton du "Devoir"

Le Pont sur l'Oiselle

par M. MARYAN

39 (Suite)

Marie-Thérèse quitta une porte au hasard. C'était celle de la chambre de Paule, toute remplie de meubles de prix, encore élégante malgré l'absence de tentures. Que de rêves de bonheur étaient éclos entre ces murs!... Elle arracha un des matelas du lit de cuivre doré, et le traîna de l'autre côté du palier; puis elle et Christiane soulevèrent avec peine ce corps inerte et le placèrent sur le matelas. Alors elles s'occupèrent d'ouvrir ses vêtements.

Le sang coulait à flots par deux affreuses blessures, l'une à la poi-

trine, l'autre à la bouche. C'était horrible à voir, et il fallait à ces deux filles délicates une force surhumaine pour regarder ces plaies, cette mâchoire brisée, ce sang, et surtout l'expression de souffrance épouvantable que gardait ce visage livide.

Christiane appliqua son mouchoir en tapon serré sur la plaie de la poitrine, tandis que Marie-Thérèse, cherchant du linge, trouva une lingerie dont les armoires à coulisses contenaient des piles de draps et de serviettes.

— Des ciseaux...

La jeune fille retourna dans la chambre de Paule et bouleversa fiévreusement les tiroirs du chiffonnier, puis une mignonne table à ouvrage contenant une broderie commencée par caprice et interrompue de même. Sous les soies emmêlées, il y avait un petit nécessaire en ivoire contenant des ciseaux d'or... O ironie des choses humaines! Sous les doigts fins de Paule Montpernon, ces ciseaux délicats n'avaient servi qu'à des ouvrages de luxe, et maintenant ils coupaient des bandes pour de mortelles blessures!

— De l'eau, dit encore Christiane.

Marie-Thérèse remplit un broc dans un cabinet de toilette, puis retourna chez Paule chercher un peu d'eau de Portugal, oubliée dans un flacon orné d'argent...

Le malheureux était moins horrible, maintenant que le sang était lavé. Marie-Thérèse, sur les indications de Christiane, faisait en hâte de la charpie, tâche difficile avec ces draps de toile fine comme de la batiste; mais la plaie de

la poitrine saignait toujours, malgré la pression des tampons et des bandes imbibées d'eau froide.

Cette scène de désolation semblait encore plus horrible dans le cadre où elle se déroulait, dans cette chambre luxueuse où de riches volumes s'élevaient dans les bibliothèques, où les tableaux et les bronzes témoignaient des goûts à la fois élégants et légers de cet homme, qui avait vécu pour l'argent, et que, très probablement, l'argent avait perdu. Le sang avait jailli sur un chevalier drapé de peluche, supportant une toile trépidante moderne; une ballerine souriante, vêtue de gaze, et cette tache sinistre, rougissant l'un de ses bras nus et sa jupe bouffante, avait une éloquence à la fois terrible et ironique.

Près du bureau, chargé d'objets élégants et délicieux: coupe-papier et porte-plume en or, presse-papiers en bronze, écriture émaillée, il y avait des papiers froissés et déchirés; dans la cheminée, des cendres noires voltigeaient lentement sous la brise, qui entraînait

par la fenêtre ouverte. Et, bien en vue, sur le papier rose d'un buvard ouvert, une enveloppe, cachetée d'une lourde plaque de cire rouge sans empreinte, portait le nom de Paule, d'une écriture à peine lisible.

Christiane et Marie-Thérèse avaient traîné le matelas près de la fenêtre, pour l'exposer à l'air frais du jardin. Le parfum des lilas et des cythres remplissait la chambre, se mêlant à l'odeur fade du sang, qui rougissait toujours les bandes.

Christiane ne cessait de baigner les tempes du mourant et de l'éventer. Il fit enfin un faible mouvement, qui lui arracha un gémissement profond, puis, peut-être ramené par cette torture, il ouvrit des yeux qui se vitraient déjà. Mais il reprit, avec ce faible sentiment de vie, la conscience de ce qui se passait, car, après un effort évident, dont ses traits révélèrent l'angoisse, pour se rendre compte de sa situation, son regard à demi-voilé, tourmenté, effrayé, s'arrêta sur Christiane.

— Venez, Marie-Thérèse, il vous connaît, parlez-lui, murmura la jeune fille.

Réprimant une horreur involontaire, Marie-Thérèse s'agenouilla et prit la main tachée de sang du malheureux.

— Nous vous avons trouvé blessé et nous vous avons soigné, dit-elle d'une voix tremblante. Vous me reconnaissez bien, n'est-ce pas? Je suis Marie-Thérèse de Marmenues, l'amie de votre fille.

Un tressaillement agita la main qu'elle tenait, et M. Montpernon fit, pour parler, un effort qui amena un nouveau flot de sang. Une sueur glacée couvrait son front, et sa respiration s'emballait.

— Votre chère fille n'est pas ici, dit Christiane se penchant sur lui, et parlant lentement et distinctement pour fixer les idées vacillantes du mourant. Elle viendra, mais, en attendant, laissez-vous tenir sa place, et vous dire ce qu'elle vous aurait dit...

M. Montpernon fit encore un effort pour parler, et son regard in-

quiet, torturé, erra du côté du bureau.

Christiane le devina et alla vers l'enveloppe.

— Vous lui avez écrit? Je lui remettrai la lettre... Oui, la voici sur le buvard... Nous appellerons votre fille dès que le médecin sera venu...

Elle recommença à baigner ses tempes, car il s'affaiblissait visiblement, puis montrant le ciel à Marie-Thérèse pour l'inviter à prier, elle s'agenouilla près du matelas et prit dans ses mains les mains de M. Montpernon.

— J'étais hier pour vous une étrangère, dit-elle d'une voix émue, mais je viens de prendre soin de vous comme l'eût fait votre fille, et c'est elle qui vous parle par ma bouche, car je ressens toute la pitié qu'elle eût éprouvée devant vos horribles souffrances... Laissez-moi vous consoler à la place... Vous avez voulu mourir, c'est un crime contre votre unique enfant... Elle vous pardonnera... C'est aussi un crime contre Dieu...

(A SUTRE)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 28 janvier

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, à 1 h. 15 p.m. — M. C. A. Bourgeois: L'Instruction professionnelle.
 Jeudi, 31 jan.: M. R. M. Pucet: 146 leçon du cours à domicile.
 Samedi, 2 fév.: M. J. E. Laforce: Colonisation.
 Dimanche, 3 fév.: M. L. Louis Bérubé: Nos péchés.
 Samedi, 2 fév.: M. R. M. Pucet: Un coup d'oeil sur la situation.

La chanson de Paris

Les artistes de la Chanson de Paris, à Radio-Canada, ont débordé pour leur concert du vendredi 1er février, à 10 h. p.m. le programme suivant:
 1—Défilé Parade, P. Lacombe — l'orchestre.
 2—Ahl l'amour sincère — les coquins du micro.
 3—Quand on est vrai amoureux — l'orchestre.
 4—Apprends-moi des mots d'amour — Jeanne Desjardins.
 5—Arlequinade de la suite "Musiques Folles", Schmitt — l'orchestre.
 6—La route du bonheur — les coquins du micro.
 7—La blonde Elisabeth — l'orchestre.
 8—Jardins de curé, Hugues Delorme — Paul d'Irving.
 9—Les Toros de "La Féra", P. Lacombe — l'orchestre.
 10—Si tu m'aimes, Pergolèse — Jeanne Desjardins.
 11—Bachannale de "Faust", Gounod — l'orchestre.
 12—La Fille du moulin — les coquins du micro.
 13—Pauvre Marionnette — l'orchestre.
 Chef d'orchestre: André Larose.

La petite histoire

Au programme de "la Petite Histoire" le jeudi, 28, à 8 h., sous la rubrique de "Musique et musiciens d'hier", M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle et illustrateur bien connu, entretiendra les radiophiles des Lavignes. Ces derniers ont joué un grand rôle dans l'histoire de la musique au Canada français; sans que leur nom soit oublié, ils sont suffisamment connus de la nouvelle génération. C'est dans ce but que M. Laurendeau fera leur portrait.
 Le mercredi, 30, à la même heure, sous la rubrique des "Anciens Canadiens", M. Télesphore Brassard entretiendra les radiophiles de Félix Gabriel Marchand.
 Le jeudi, 31, à 8 h., sous la rubrique du "Livre d'Or", Mlle Hélène Grenier parlera de feu madame Raoul Dandurand.

Tribune universitaire

La prochaine conférence universitaire, celle du jeudi, 31, à 9 h., aux stations de T.S.F. de Radio-Canada, sera faite par le R.P. Arthur Caron, O.M.I., de l'université d'Ottawa. Le R.P. Caron a pris pour sujet de sa causerie: "Notre constitution nationale".

La Société euterpe

Le jeudi, 7 février, de 8 h. 30 à 9 h., aux postes de Radio-Canada, concert de musique de chambre donné par la Société de Musique Euterpe, sous la direction de M. Auguste Descaud. Les radiophiles entendront le Quatuor en la mineur de Vincent d'Indy. C'est une œuvre des plus remarquables du maître.

Mardi, 29 janvier

L'Heure provinciale

CKAC, à 8 h. p.m. — Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui — Mlle Louise Gilbert.
 8 h. 15, Concert:
 1—Marche hongroise, Salut à Peth. Kozmich — l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chabrier.
 2—Ballet: "La Source", Léo Delibes: a) Pas des voliers; b) Andante; c) Variations; d) Danse caennaise.
 3—Concerto no 20 en Ré mineur, Mozart (Romance et Rondo) — l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: Esther Wayland.
 4—Danse orientale à la chinoise, Cadé.

Radio-Montreal

LUNDI, 28 JANVIER

CRUM — 329.7 m., 910 kil.
 5.00 Bonjour, les amis!
 5.15 Orch. du Ritz-Carlton, avec Mme Dupuis-Becker, soprano.
 5.45 Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
 6.00 Chansonnettes françaises.
 6.30 Dans les atterpages zigzags — sous la direction d'André Dureux — avec Lucienne Delval, soprano.
 7.00 John Outrain, pianiste, et Godfrey Hewitt, organiste. — Concerto en la mineur de Mozart (1er mouvement).
 7.30 Billy et Pierre — sketch humoristique.
 7.45 Nouvelles en français et en anglais pour les radiophiles des centres ruraux.
 8.00 Le grenier de grand'maman, sous la direction de Robert Choquette.
 8.15 Happy Landings, sous la direction de Denis Clayton.
 9.00 Tales of the Black Horse Tavern.
 9.30 Une heure près de vous, sous la direction de J. J. Gagnier, avec le Trio Lyrique.
 10.00 Radio-théâtre: Madame a ses brebis, de Valéry.
 10.30 Orch. Gilbert Watson, de Toronto.
 10.45 Radio-journal en anglais et en français.
 CKAC — 411 m., 630 kil.
 4.00 Claudette de Sève et la beauté.
 4.15 Musique de danse.
 4.30 Variétés de Chicago.
 4.50 Les événements sociaux.
 5.15 Musique classique.
 5.30 Programme du foyer.
 6.30 Drame vécu.
 6.25 L'Heure récréative.
 7.00 Ligue de sécurité.
 7.15 Le curé de village.
 7.30 Programme commercial.
 7.45 Les deux copains.
 8.00 Concert Symp. Symphonies.
 8.30 Guerre entre espions.
 9.00 Programme Living Room.
 9.30 The Big Shows.
 10.00 Le théâtre canadien.
 10.45 Fay et Braggiotti, pianistes.
 11.00 Le reporter sportif Moisson.
 CFCF — 500 m., 600 kil.
 11.00 Musique de la Marine.
 11.35 Nouvelles.
 1.00 Bourse.
 1.15 Trio de concert du Mont-Royal.
 3.00 Théâtre: Dr Faust, de Christopher

Soc. St-Jean-Baptiste

LE RÔLE DES SECTIONS PAROISSIALES — L'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES — REUNIONS DE LA SEMAINE

Les sections paroissiales de la Société Saint-Jean-Baptiste ont un rôle important à jouer dans leur milieu. Les membres doivent s'adonner d'une manière particulière à l'action paroissiale dans le domaine national, économique et social. Ils doivent aider les autres associations, afin de soutenir les œuvres de charité, encourager davantage nos institutions financières, nos industries et nos marchands. Ils doivent s'efforcer de développer chez les Canadiens français, par tous les moyens possibles, le sens national et patriotique. L'idée de solidarité, de coopération et d'entraide mutuelle, ils doivent combattre dans leur milieu les idées anticatholiques, antireligieuses et communistes que des propagandistes destructeurs de l'ordre, de la morale et de la religion catholique, cherchent à répandre avec une audace grandissante.

Les sections Saint-Jean-Baptiste combattent ces idées subversives au moyen de la diffusion de tracts et de revues, par l'organisation de réunions paroissiales où parleront des conférenciers compétents. Un bon moyen pour les membres de combattre ces théories destructrices, c'est de lire les livres et revues catholiques qui traitent de ces questions, afin d'acquiescer les arguments nécessaires pour les réfuter efficacement.

Un autre moyen aussi, c'est de suivre les cours d'apologétique et les conférences que le R. P. Archambault, O.F.M., donne tous les mardis soir à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, rue Pleissis.

Afin que chaque section puisse accomplir un travail vraiment efficace dans une paroisse, les membres du conseil doivent préparer avec soin l'ordre du jour et y inscrire des questions importantes et d'actualité; y bannir toutes discussions personnelles ou oiseuses; inviter des membres ou des orateurs à donner des causeries sur des sujets intéressant particulièrement les membres, ou encore organiser des débats historiques ou autres entre les membres d'une même section ou de sections différentes et employer tous les moyens aptes à susciter de l'intérêt pour rendre ces assemblées agréables et instructives.

Voici cette semaine, les principales réunions des sections:

LE LUNDI 28 JANVIER

Saint-Arsène: Assemblée, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 930, rue Bélanger. Causerie par M. Robert Cloutier et organisation d'une partie de cartes.

Saint-Etienne: Séance bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle du foyer. Questions d'intérêt général à l'ordre du jour.

Saint-Jean-Berchmans: Réunion régulière, à 8 h. 15, à la salle Rochon, 5888, rue Papineau. Intéressantes questions au programme.

LE MARDI 29 JANVIER

Come-Cherrier: Assemblée spéciale, à la Palestre nationale, à 8 h. du soir, dans la salle des Voyages de Commerce.

Des questions importantes, telles que la loi concernant la location des maisons, l'achat chez nous et autres, intéressant plus particulièrement les propriétaires et locataires, les industriels, les commerçants, les employés de magasins, etc., seront discutées et expliquées par des conférenciers autorisés. En plus des membres de la section, tous les paroissiens sont instamment invités à cette assemblée qui présentera un intérêt général. Les organisations et cercles paroissiaux sont spécialement invités à s'y faire représenter.

Une invitation toute spéciale est adressée aux organisations féminines et des places seront réservées aux dames.

LE MERCREDI 23 JANVIER

Saint-Ambroise: Assemblée spéciale, à 8 h., à l'école des filles, rue de Normandie. Tous les membres, hommes et jeunes gens de la paroisse sont cordialement invités. Il y aura élection d'un nouveau conseil.

LE VENDREDI 1er FEVRIER

Iberville: Assemblée régulière, à 8 h., à la salle du foyer. Tous les membres sont priés d'être présents. Les sociétaires sont priés de se rendre à leur trésorier leur carte de membre; on n'est admis aux assemblées que sur présentation de cette carte.

Le fonds d'assurance-chômage

Toronto, 29 (C.P.). — Le Mail and Empire annonce que le plan d'assurance-chômage qui sera soumis au parlement fédéral cette semaine comprend la création d'un fonds annuel de \$50,000,000, à quoi contribueront les ouvriers, les employeurs et le gouvernement.

Les ouvriers, devenus chômeurs involontairement, recevront à peu près \$6 par semaine. Le plan ne s'appliquera pas, au début, aux employés sur les terres, ni aux pêcheurs, ni aux bûcherons et autres employés dans les chantiers ni aux professionnels.

Mort de l'amiral Coontz

Bremerton, Washington, 28, (S.P.A.). — L'amiral Robert E. Coontz, ancien commandant en chef de la flotte américaine, est mort à 71 ans.

Mort d'un ancien premier ministre d'Espagne

Madrid, 28, (S.P.A.). — Jose Sanchez Guerra, ancien premier ministre d'Espagne, est mort à 75 ans.

Si M. Bennett est réélu

M. Hephburn devra augmenter les taxes ontariennes — Si M. King était élu

St-Thomas, Ontario, 28 (C.P.). — M. Mitchell Hephburn, premier ministre de l'Ontario, a déclaré hier soir qu'il sera obligé d'augmenter les taxes dans la province si M. Bennett conserve le pouvoir aux prochaines élections fédérales.

"Si M. Bennett était réélu, dit M. Hephburn, le serait obligé de convoquer une session spéciale de la Législature afin de trouver de nouvelles sources de revenus".

Si, au contraire, M. King était élu, M. Hephburn assura le peuple de sa province qu'il pourrait envisager l'avenir avec sérénité, car les améliorations ne tarderaient pas à se faire sentir.

Il annonça qu'il ferait la campagne fédérale à l'appui du parti libéral et ferait tous les efforts pour que le parti libéral prenne la direction des affaires du pays.

"Le programme de réformes de M. Bennett, dit-il, n'est qu'un paquet de promesses qui auront le même sort que celles de 1930. Le "new deal" de M. Bennett est de réalisation impossible. M. Bennett sait que les droits des provinces seront lésés s'il tente de mettre à exécution certaines de ses réformes".

Il n'y aura pas un seul conservateur d'édu dans tout le Canada, à moins que St. James Street n'en envoie un ou deux dans la province de Québec.

Chez les architectes

Québec, 28 (C.P.). — G. McLeod Pitts, de Montréal, vient d'être élu président de l'Association des architectes de Québec. Les autres officiers sont: Ludger Venne, 1er vice-président; H. L. Fetherstonhough, 2e vice-président; Maurice Payette, secrétaire honoraire; J. Roxborough Smith, trésorier honoraire; M. J. S. Bergeron et Léopold Fontaine sont les conseillers représentant la ville de Québec dans l'association. La réunion de l'Association des architectes de Québec a eu lieu samedi matin à Québec sous la présidence de M. L.-A. Amos, président sortant de charge. Un déjeuner a réuni les architectes professionnels.

La Villa Saint-Martin

Retraites fermées du mois de février:

Sainte-Cécile: (M. G. Beauchamp, Calumet 4209-J), du 31 janvier au 3 février.

Fédération des navigateurs canadiens: (M. H. Laliberté, Dollard 4509), du 9 au 12 février.

Notre-Dame du Saint-Sacrement: (M. J. O. Pineault, Harbour 6221), du 14 au 17 février.

Cheminots: (M. W. Poirier, Frontenac 8303, M. G. Ouellette, Clairval 7318), du 21 au 24 février.

Qu'est-ce que l'Or-Vo?

C'est un jeu d'esprit dont le but est de récréer, mais qui a pour résultat d'augmenter les vocabulaires français et anglais, d'épurer l'orthographe, d'apprendre plusieurs règles de grammaire et du calcul mental. Il consiste en un paquet de 54 cartes à jouer. Il y a 2 lettres sur chaque carte, une rouge et une noire. Toutes les cartes sont différentes. Correspondant à chaque lettre il y a un chiffre qui en donne la valeur relative. Le jeu consiste à former, avec les cartes qu'on a en main, le mot qui rapporte le plus de points. Il suit, de la valeur donnée aux lettres et des points d'honneur qui y sont ajoutés, que plus le mot est long et rare, plus il donne de points à celui qui l'a formé. Les règles du jeu sont imprimées sur un feuillet qui est fourni avec chaque jeu de cartes. En vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de 50c l'unité, \$4.00 la douzaine.

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HARBOUR 1241
 1 sou le mot, 25c minimum comptant.
 Annonces facturées, 15c le mot, 50c minimum.
 NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, SALES, GRANDS MESSIES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

A VENDRE

BUSINESS COLLEGE (Raisonnement) — Etabli depuis 15 ans — Bien situé — Ameublement moderne — Réputation enviable — Assurances nombreuses — Commerce payant — Conditions faciles. Ecrire à L'École Commerciale Pratique Côté, Saint-Hyacinthe, Qué. 29-1-33

A VENDRE

L'Encyclopédie de la Jeunesse. Douze volumes reliés toile peu usagés. Valeur \$45.00, sacrifiera à \$37.00 francs, dans toute la province. Ecrire Casier 58 le "Devoir", Montréal. 29-1-33

BUREAUX A LOUER

à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

Bureau à louer

Dentiste — 1303, rue Mont-Royal (coin nord-est, Chambray) 1er étage, 35 x 26, chauffé, site idéal, libre 1er mai. 1-2-33

Maison à vendre

Maison à deux logements, l'un de huit pièces et l'autre de trois pièces. Grand terrain. A Ville Saint-Laurent, à proximité de l'église et des maisons d'éducation. Idéal pour la famille. Campagne voulant se rapprocher de la ville. \$3,500. S'adresser à 303-A rue Principale, Saint-Laurent, tél. BYwater 0641. 1-2-33

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

Glorieuse victoire!

De l'Évangéline, de Moncton, Nouveau-Brunswick, numéro du 2 janvier:

Les contribuables de la ville ont fait mardi soir le choix de six syndics de la Bibliothèque municipale pour remplacer ceux dont le terme d'office est expiré. Il y avait sur les rangs trois catholiques: deux Acadiens et un Irlandais. Tous trois ont été battus. C'est à peine s'ils ont recueilli chacun une quinzaine de votes. Les candidats de langue anglaise, — tous à l'exception d'un dont le nom avait été proposé après coup, — ont accumulé des votes dont le total varie entre 73 et 93. Cet écart formidable indique bien la part du groupe majoritaire l'idée nettement arrêtée de se débarrasser des syndics catholiques.

L'intention s'accuse encore plus nettement lorsqu'on réfléchit aux Ats de service des candidats défaits. M. Bourgeois, par exemple, est un des membres fondateurs de la Bibliothèque. Il en a été le président depuis sept ans. M. Gillespie, le candidat irlandais, est secrétaire de la bibliothèque depuis des années. On sait ce que cela représente de travail et de dévouement. Ils ont été mis à la porte! Quant à M. Blanchard, le troisième candidat défait, il est là depuis deux ans seulement. Il trouvera moins dur ce coup de pied!

A l'extérieur on conclura probablement que le vote de mardi est l'œuvre de la majorité anglaise de Moncton. Ce serait à tort. L'élimination des candidats catholiques à l'assemblée de mardi est le fait d'un petit groupe qui n'a d'autre mandat que celui de ses rancunes. Normalement il vient aux assemblées annuelles de la Bibliothèque une trentaine de personnes et comme elles ne mettent aucun obstacle à l'élection d'une proportion raisonnable de syndics français et de syndics catholiques, mardi il est venu, outre les amis de l'œuvre, une phalange d'intellectuels sortis tout droit des loges et animés d'un beau zèle anti-français et anticatholique. Ils ont fait ce qu'ils étaient venus faire! Les catholiques se seraient organisés un peu qu'ils auraient facilement réussi à mettre sur pied un contingent bien plus important. Ils n'y ont pas songé! Et c'est pour cette raison et cette raison uniquement que la Bibliothèque publique de Moncton aura à sa direction, pour une année au moins, six syndics, estimables et compétents, mais qui auront cette curieuse distinction de devoir leur élection à un groupe de contribuables (?) dont les trois quarts probablement n'ont pas vu l'intérieur de notre bibliothèque deux fois au cours de leur vie!

A la radio

Du Progrès du Saguenay, Chicoutimi, numéro du 24 janvier:

Tout le monde le constate, depuis l'entrée de M. Cartier à la Commission de la Radio, il s'est produit une grande amélioration. On sent qu'il y a un commissaire canadien-français qui entend être autre chose qu'un directeur solitaire. De nouveaux programmes de belle tenue ont été introduits, d'autres qui étaient en train de dégénérer ont repris leur distinction et leur charme premiers.

Il y aura cette question de la politique à la Radio-Etat qu'il faudra régler. Si on a écouté avec intérêt les premiers discours de M. Bennett, c'est parce qu'il s'en tenait aux problèmes de haute politique, qui concernent l'ordre social et le bien commun; mais dès qu'il s'est mis à parler en politicien, à attaquer tel ou tel parti, tel ou tel adversaire, à pauser dans la commune bouillie pour les chats, je suis sûr que la plupart des auditeurs ont trouvé la chose étrange au microphone de Radio-Etat. Il y a assez des journaux de partis et des rapports parlementaires pour colporter ces billes; à la radio, qu'on nous fiche la paix! Si en période électorale on est comme forcé de céder aux torrents d'éloquence des différents partis que ce ne soit que pour ce temps-là.

On dit qu'en Angleterre et en Hollande il existe à ce sujet des règlements fort sensés; il serait bon que Radio-Etat vit tout de suite à adopter des règlements semblables qui, tout en permettant certain usage de la radio, en certaines circonstances, par les partis politiques, empêcheront les abus et protégeront le public.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Faites examiner vos yeux par un de nos spécialistes et procurez-vous nos verres à vision précise

Tait-Favreau-Ltée

265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703

SUCCESSIONS:

5890, rue St-Hubert — 3371, Ste-Catherine Est

Tél. DO. 8355 — coin Bourbonnière — FR. 5900

270, ave Victoria, St-Lambert — Tél. 731

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1534 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E.
 5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
 2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE
 Crémère 24c
 1ère qualité...
 Crémère 23c
 2ème qualité...
 Beurre de 19c
 laiterie...
 CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS
 Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent
 Fabrication de calices et ciboires
 Réparation d'ornements d'église: une spécialité

Confiez votre commande à la MAISON
J. Gaston Bérard
 (Suoc. de La Cie Royal Silver Plate)
 70, Craig Ouest - HA. 9948

Les personnes atteintes de rhumatisme, goutte, maladie du foie, de la vessie, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES
 du Dr GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE
 en vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

VENTE DE JANVIER
 Grandes réductions

Chapeaux

à 1.89 et plus.

Ed. Michaud
 Maître-Chapelier
 Deux 1257, Université
 Magasin: 911 rue Bleury

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Où l'on s'habille bien —
Ernest Meunier
 Le Tailleur Fashionable
 994, RUE RACHEL (EST)
 Téléphones: FR. 9343-9850

Le Moulin Economique
 — fabrique toutes essences
 Spécialité: Vanille 1ère qualité
 — Chez vous épicer ou appeler AMherst 5751
 4916, 5ème AVE, ROSEMONT

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI
RAOUL FOURNIER
 CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER
 4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST
 Tél. HARBOUR 3896 MONTREAL

SOIN DES PIEDS
 Spécialité:
 Chaussures pour pieds malades
HOULE & BLEAU
 4561 est. Ste-Catherine
 Tél. CL. 1387

WISINTAINER & FILS
 908, BOUL. ST-LAURENT
 LES ENCADREMENTS
 MANUFACTURIERS
 Moulures — Cadres — Miroirs
 Réparation de cadres et miroirs
 Lan. 2264

New System Cleaning Service
 J.-H. BRETTON, prop. ENRG.

TEINTURIER-NETTOYEUR
 2461 DES CARRIERS
NETTOYAGE FRANÇAIS
 Robes, Costumes, Manteaux, Complets, Pardessus nettoyés et pressés à partir de \$1
 Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures.
 Appelez CRescent 2149

GARAGE CRESCENT
 PAUL MARTEL

Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'automobiles usagés remis à neuf. Mécaniciens spécialistes: Débossage, Soudure, Duco. Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagées
 5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

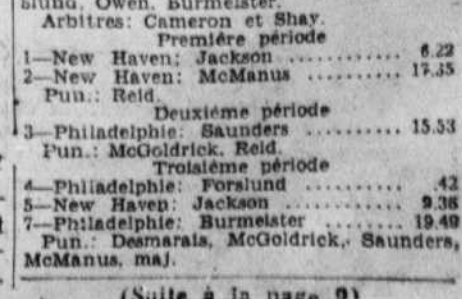
Rhumes — Asthme
 Toux — Bronchites
Sirop Villars
 — Efficace dans toutes les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00
 Voyez votre pharmacien CANADA DRUG CO.
 Maison essentiellement canadienne-française.

Confiez tout! lavages et nettoyages à la

CANADA LAUNDRY Co.
 Pourquoi? Economique — Hygiénique Satisfaction
 AMherst 1195

POUR VOS VIGNETTES appelez
 PHOTOGRAVURE NATIONALE
 19 STE-CATHERINE OUEST MARQUETTE
 4549

Les MAGASINS
FASHION-CRAFT
 Lechasseur, limitée
 Maison essentiellement canadienne-française
 concessionnaires des célèbres vêtements "Fashion-Craft" de fabrication canadienne-française



COMMERCE ET FINANCE

La Cie Barsalou vendue à Proctor & Gamble

La maison J. Barsalou & Cie Limitée vient d'être vendue à la maison américaine Proctor and Gamble, les grands fabricants de savon, la maison la plus importante au monde probablement avec la maison Lever Bros., d'Angleterre. La vente a été complétée vendredi dernier.

On annonce que les marques de la maison Barsalou seront conservées mais qu'en plus l'usine de la rue Delormier servira à la fabrication des marques de la maison Proctor and Gamble pour l'est du Canada, la fabrique ontarienne de la même maison fabriquant pour l'Ontario et l'Ouest.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 28 (P.A.). — Le cours de l'or a flechi de 2 d. à 141 s. 6 d.

Cours de l'argent

Londres, 28 (P.A.). — Le cours de l'argent s'est amélioré de 1-16 à 24 3-4 d.

Montréal, 28 (P.C.). — Les cours ont flechi jusqu'à 10 points sur le marché de l'argent. Offres à l'ouverture: jan. 54.25; fév. 54.25; mars 54.50; avril 54.75; mai 55.00; juin 55.30; juil. 55.60; août 55.90; sept. 56.20; oct. 56.50; nov. 56.80; déc. 57.10.

Cours du sucre

New-York, 28 (P.A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: mars 1.86; mai, offre, 1.91; juil. 1.95-96; sept. 2.00; déc. 2.07.

Nouvelles compagnies

Québec, 28 (P.C.). — Les compagnies suivantes ont été incorporées la semaine dernière à Québec: Artpro Electrotypes, Ltd., \$40,000; "Ateliers d'art et d'ébénisterie, inc.", actions sans valeur au pair; Berri Garage, Ltd., \$5,000; Brier's Dress, Inc., \$20,000; Canadian Casket Co., Ltd., \$2,000; Casino Club, Inc., \$40,000; Fairland Kidie Wear, Ltd., \$20,000; Foreign Investments, Ltd., \$250,000; Montreal Automobile Club, pas de capital-actions; George J. Maybury, Inc., \$20,000; J. Levesque and Sons, Ltd., \$20,000; Harris Bousquet Gold Mines, Ltd., \$1,000,000; Jeannette Lingerie Mfg., Ltd., \$20,000; Malartic Gold Fields, Ltd., \$4,000,000; Hanson Bros., Inc., actions sans valeur au pair; Mysterious Chemical Company, Ltd., actions sans valeur au pair; La Jeunesse Ouvrière catholique, Inc., pas de capital-actions; "My Mother's Home, Inc.", pas de capital-actions; Rose Garment, Inc., \$20,000; New Princess Dress, Inc., \$20,000; The Canadian Prosperity League, pas de capital-actions, toutes avec siège à Montréal; et St. Tite Shoe, Ltd., Trois-Rivières, \$49,500; Laurentide Mire Mine Syndicate, Ltd., Québec, \$99,900.

Le café

New-York, 28 (P.A.). — Le marché pour Rio est ferme mais plus irrégulier pour Santos. Rio: mars, offre, 6.72; juil. 6.83-88; sept. 6.98; déc. 7.10. Santos: mars, 9.92; mai, 9.85-90; juil. 9.88-90; sept. offre, 9.91; déc. non coté.

Marché du bétail

Montréal (P.C.). — Le nombre d'animaux mis en vente ce matin était de 4,420, soit 1,691 bêtes à cornes, 849 vaches, 117 agneaux et moutons et 1,763 porcs.

Les prix des bêtes à cornes sont fermes. Des bouvillons choisis ont rapporté \$6, les autres bons de \$5.25 à \$5.75, ceux de qualité moyenne de \$4.25 à \$5, et les autres de qualité commune de \$3. à \$4. Les vaches de bonne qualité ont rapporté de \$3.25 à \$3.50 et les animaux pour la mise en converse de \$1.25 à \$2.75.

Vaches de bonne qualité, de \$7.75 à \$8, de qualité commune et moyenne, de \$4 à \$7.50; vaches à l'herbe de \$2 à \$2.25.

Agneaux bonne qualité, \$7.25, qualité commune de \$5.50 à \$6; moutons de \$3 à \$3.50.

Le marché des porcs a été inactif et il n'y a pas eu de vente au commencement.

Hollinger

Le rapport préliminaire de Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd., indique que la quantité moyenne d'or obtenue en 1925 a été de \$7.36 par tonne.

La valeur de la production de l'année, après paiement d'impôts s'élevait à \$1,091,626, a été de \$13,988,824 et le bénéfice d'opération de \$5,751,752. Plus un montant de \$695,000 provenant des placements de la compagnie, le bénéfice net avant dépréciation et rajustements pour le compte de surplus a été de \$6,446,752.

Les grains

Winnipeg, 28 (P.C.). — Influence par la faiblesse de Liverpool et des autres marchés de l'étranger, le marché local a reculé ce matin. Vers midi les cours du blé étaient en général d'un sou plus bas que le hier.

David & Frère

Le rapport de la biscuiterie David et Frère pour 1934 indique que les bénéfices d'opération ont été de \$21,785, comparativement à \$11,913 et à \$15,688 les deux années précédentes. Après dépréciation, il y a eu déficit de \$9,516 contre \$19,702 et \$16,735 en 1933 et en 1932. Le montant qui est maintenant au crédit du compte des profits et pertes est de \$25,046.

Dans son rapport, le gérant général M. H. Merrill rappelle que les conditions de cette industrie ne sont pas beaucoup améliorées au cours de l'année mais que grâce à l'administration prudente et au fait que la compagnie a maintenu la

Le 42ème rapport de la Great-West Life

Le Bilan annuel de la Compagnie d'Assurance Great-West Life, que nous publions dans ce numéro, est intéressant à parcourir. Il révèle, en termes simples et concis, la manière dont l'assurance sur la vie contribue au bien-être des assurés et de la société en général. Il rappellera au lecteur que les avantages multiples, et pas toujours appréciés, de notre civilisation, les facteurs qui contribuent au bien-être moral et matériel de notre entourage, les écoles, les collèges, les édifices publics, les routes, les moyens de transport et de communication, et toutes ces choses qui contribuent à relever le niveau de notre existence, sont le fruit de l'épargne et des sacrifices passés. Ce bilan trace le tableau de la coopération des assurés entre eux, non seulement dans leur propre intérêt et celui de leurs familles, mais aussi pour la construction de maisons d'habitation pour le progrès agricole et industriel et pour le maintien de nos institutions.



C. F. HOLSTEIN, gérant de la Great West Life à Montréal, dont on lira le rapport dans une autre colonne.

Les chiffres que présente la Compagnie, pour illustrer ses opérations de l'année, sont frappants; ils prouvent que la Great-West joue un rôle qui est loin d'être sans importance dans le domaine de l'assurance et dans le champ plus vaste encore du service au public. Le chiffre d'affaires en cours de 570 millions représente une protection qui s'étend littéralement à des centaines de milliers de personnes — assurés et bénéficiaires. L'actif de 138 millions de dollars, tous employés utilement, représente de vastes paiements à venir aux bénéficiaires et un apport actuel considérable aux entreprises du pays.

Le fait que les affaires en cours de la Compagnie, ses nouvelles affaires émises, son excédent, son actif et son revenu accusent tous une augmentation pour l'année, est une source de satisfaction et d'encouragement.

Bourse des mines

Cours fournis par la maison L'FANG, BURKE & Co. 222, rue Notre-Dame ouest

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Acme	20 1/2			
Barilorne	10			
Bobo	32			
Cen. Patricia	2 1/8			
Com. Mines	35 50			
Howay Gold	98			97
Int. Nickel	22 1/4			
Int. Nickel	51			
Macassa	2 2/8			
McIntyre	37 50			
Premier Gold	1 50			
Reuo Gold	1 30			
Sherr. Gordon	52			
Siscoe	24 50			
Stadacona	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Teck Hughes	3 81			
Wright	8 50			

HORS LISTE

Chem. Research	2 09
Coniarum	2 25
McLeod River	1 1/2
Ventures	93

Sur le Curb

(P.C.). — La tendance était à la baisse ce matin sur le Curb. Distillers Seagrams, International Petroleum, Walkerville, ont flechi de quelques fractions.

Dans la section des mines Noranda a reculé de 75 sous, Brazil, Siscoe, Sullivan de quelques sous.

Cours fournis par la maison L'FANG, BURKE & Co. 222, rue St-François-Xavier

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
200 Aditum	1 70			
100 Br. Corp. Pr.	13			
207 Cons. Pap.	2 1/4			2 00
175 D. Corp. S.	16 1/2			16
140 Ford A.	31			30 1/2
10 Imperial Oil	16 1/2			16
80 Int. Petrole.	30 1/4			30
25 Price Bros	3 1/4			
15 Regent Knit.	3 1/2			
200 Walk. Brew.	4 00			4 10 4 00
UTIL. PUB.				
10 Beulahm.	6 1/4			
MINES				
228 Noranda	32 50			
1200 Read Auth.	70			
250 Siscoe	2 38	2 38	2 38	
300 Sullivan	40			
3 Teck Hughes	3 82			
14000 Stadacona	24 1/2	25	23 1/2	
12000 DuParquet	9 1/4		9 1/2	

à qualité de ses produits et ainsi augmenté ses ventes, il y a amélioré la

Bourse de New-York

New-York, 28 (P.A.). — La tendance était à la baisse ce matin, surtout dans le cas des métaux et des ferroviaires. L'activité était limitée.

Radio priv. a reculé de 2 points, U. S. Smelting, Cerro de Pasco, U. S. Steel, Bethlehem, General Motors, Santa Fe, N. Y. Central, Consolidated Gas Standard of N. J. ont reculé de quelques fractions à 1 point.

L'activité a quelque peu augmenté dans la deuxième heure et le recul s'est accentué. Puis il y a eu reprise et de nouveau le marché est redevenu peu actif.

Cours fournis par la maison GUYFRIED & PERDEAU 110 rue Notre-Dame ouest, Montréal

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Air Reduction	110			
American Can	112 1/2			
American & Foreign Power	4 1/2			
American Smelting	35 1/2			
American Water Works	13 1/4			
American Tel. & Tel.	104 1/2			
Anacosta	10 1/2			
Atchafalaya	47 1/2			24 1/2
Atlantic Refining	24 1/2			
Baldwin Locomotive	5 1/2			6
Baltimore & Ohio	30 1/2			
Bethlehem Steel	30 1/2			
Canadian Pacific	12 1/2			
Commercial Solvents	21 1/2			21 1/2
Chrysler Motors	104 1/2			
Coca Cola	173 1/2			
Columbia Gas & Electric	6 1/2			
Cons. Gas of New York	20 1/2			
Continental Can. Co.	65 1/2			
Corn Products	64 1/2			
Commonwealth South.	1 1/4			1 1/4
Dupont	93 1/2			94
Elec. Power & Light Corp.	21 1/2			
Freeport Texas	21 1/2			
General Foods Corp.	31 1/2			34 1/2
General Motors	31 1/2			133 1/2
Gillette	135 1/2			23 1/2
Gen. Ry. Signal	26 1/2			
Hudson Motors	10 1/2			
Int. Tel. & Tel. Co.	104 1/2			
Johns Manville	50 1/2			
Kennecott Copper	16 1/2			
Loews Theatres	32 1/2			32 1/2
Mack Trucks	26 1/2			
Montgomery & Ward	26 1/2			
Nash Car Co.	16			
National Bleach	28			
National Power Light	17 1/2			
New York Central	12 1/2			
North American	12 1/2			
Noranda Mines	32 1/2			
Packard Motors	49			
Pennsylvania R. R.	22 1/2			22 1/2
Phillips Pet.	13 1/2			
Pub. Serv. of New Jersey	26 1/2			
Radio Corporation	34 1/2			5 1/2
Remington Rand	9 1/4			
Republic Iron & Steel	14 1/2			
Sears Roebuck	34 1/2			
Simmons Bed	2 1/2			
Southern Ry.	13			
Standard Brand	17 1/2			
Standard Gas & Elec.	3 1/2			
Standard Oil of New Jersey	41 1/2			
Socooy Vacuum Oil	14 1/2			
Studebaker	9 1/2			20
Texas Corp.	10 1/2			
Union Pacific	104 1/2			
United Aircraft	12 1/2			
United Gas Improvement	12			
U. S. Rubber	14 1/2			
U. S. Indust. Alcohol	39 1/2			
U. S. Steel	37			
Vanadium	18 1/2			
Western Union	31 1/2			
Westinghouse	38 1/2			
Woolworth	53 1/2			

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 28 (P.A.). — La moyenne des cours des 60 principaux titres d'après les compilations de la Presse Associée:

	Indus.	Ferrov.	Utilit.	Moy.
Hier	53 52	23 97	25 77	39 20
Mois dernier	53 03	26 42	25 49	40 40
L'an dernier	59 53	38 72	35 81	48 40
1934-35 haut	61 42	43 03	40 83	51 32
1934-35 bas	45 27	22 77	24 16	34 86
1933 haut	57 38	45 27	39 07	42 28
1933 bas	24 32	16 52	26 42	23 69
1932 bas	17 52	8 72	23 87	16 91
1929 haut	146 85	153 88	154 23	151 67
1927 bas	51 59	93 31	61 81	61 81

Il est toujours temps de faire son testament

Au cours de onze articles publiés à cette même place depuis les derniers mois de l'année 1933, nous nous sommes efforcés d'expliquer à nos lecteurs ce que sont exactement les Compagnies de Fiducie au Canada, leur importance financière de tout premier ordre, le rôle, enfin, tout à fait primordial qu'elles jouent dans l'organisation économique de notre société moderne.

Parallèlement, nous avons démontré d'une façon tellement complète que personne, nous le pensons, n'en peut plus douter, que la préparation, la rédaction, aussi minutieuse et précise que possible, du testament, et la désignation d'un exécuteur testamentaire et fiduciaire étaient, pour tout homme, non seulement une nécessité absolue, mais encore le devoir le plus sacré et le plus urgent.

Les lecteurs savent désormais que seul un testament bien fait, révisé au moins une fois chaque année, peut assurer à ceux qu'ils aiment, au cas possible d'une mort prématurée, et dans celui, auquel il faut toujours songer, de la fin inévitable de la vie, la sécurité et le bonheur.

Le testament est, en quelque sorte, le seul moyen qu'aient les hommes de prolonger leur effort par delà leur mort, ainsi que de garantir à leurs lauréats la continuité de leur tendresse et de leur protection.

Mais il y a plus encore. Alors que la plupart des devoirs des hommes ont, pour être accomplis, un temps donné, alors, par exemple, qu'après un certain âge il n'est plus possible à un homme si bien portant soit-il, de contracter une assurance sur la vie, — alors que commencer à pratiquer l'économie dans un âge avancé ne peut véritablement pas être très fructueux, — le testament, au contraire, peut toujours être fait, en tout temps, à toute époque, et déposé à la garde d'une Compagnie de Fiducie précisément désignée comme exécuteur testamentaire et fiduciaire.

Le proverbe qui veut qu'il soit toujours temps pour bien faire s'applique, en réalité, à la préparation et à la rédaction du testament mieux qu'à toute autre chose.

Dans ce domaine du testament et de la désignation d'une Compagnie de Fiducie comme exécuteur testamentaire et fiduciaire, il n'est jamais trop tard. Il est, certes, préférable de ne pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même, mieux vaut, bien entendu, remplir ce devoir entre tous sacrés, dès qu'on en réalise pleinement l'importance, mais on ne peut jamais dire, tendant ainsi à s'exécuter ou à s'y soustraire, qu'il n'est plus temps.

Nul ne sait ce que sera l'avenir. Le lendemain n'appartient pas aux hommes. Mais ils peuvent, et per-

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P. C.). — Le marché reste peu actif et faible. Smelting a reculé de 2 points à 130, Brazilian, Pacific 22 1/2, Can. Foreign Investment et Alcool, Dominion Steel et d'autres ont flechi de quelques fractions.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
20 Bell Telephone	132 1/2	9 3/4		9 3/4		+ 1/4
210 Brazilian	29					
1 B.C. Power "A"	29					
10 Bidg. Prod.	22 1/2					- 1/4
50 Can. Celanese	106 1/4		106			
100 Can. Celanese priv.	64					
5 Can. Cement	9 1/2					- 1/4
680 Can. Ind. Alcohol "A"	8 1/2					
35 Can. Ind. Alcohol "B"	13					
120 Can. Pac. Ry.	132					
5 Con. Smelting	132					
145 Con. Hydro Elect. priv.	28 1/2					- 1/2
15 Can. Gen. Elect. priv.	63 1/2					
60 Dom. Bridge	5					
25 General Steel Wares	5 1/2					
20 Curd, Chs and Co.	6 1/2					
50 Cypsum, Lime and Co.	18 25					
20 Hollinger Con. Gold	13 1/4					
35 Imp. Tobacco	22 1/2		22 1/2			- 1/4
80 Int. Power	49 1/2		49 1/2			- 1/2
165 Mont. Power	32 1/4		30 3/4			
270 Mont. Power Deb.	31 1/2					
60 Nat. Breweries	9 3/4					
10 Power Corp.	15					
15 St. Law. Paper priv.	19					
40 Shawinigan W. and P.	13 1/4					
18 So. Can. Power						

BANQUES

20 Montréal	200				+ 1
12 Royale	172 1/2				+ 1/2

sonne ne doit l'oublier, corriger l'incertitude du sort et garantir, par un testament bien fait, avec l'aide d'une Compagnie de Fiducie, la continuité de leurs efforts et de leur protection, par delà même la mort, auprès de ceux qui leur sont chers.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Comp

